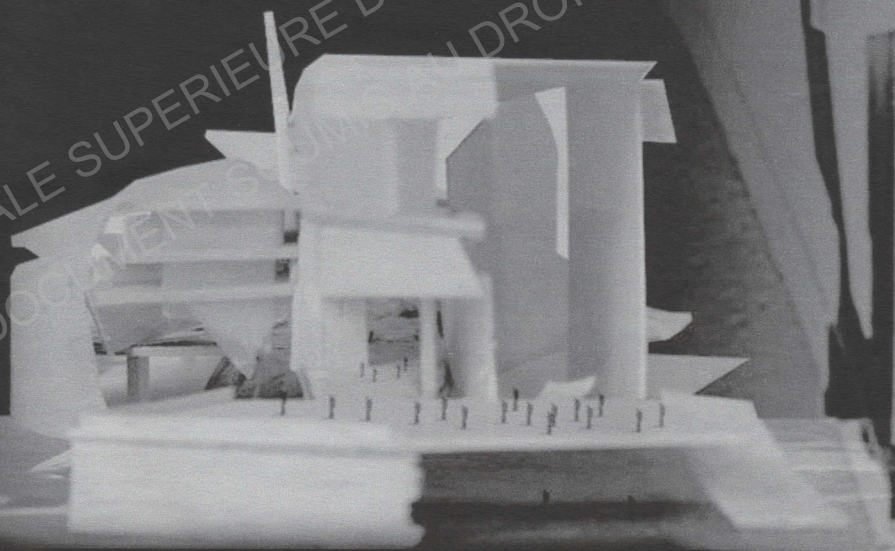
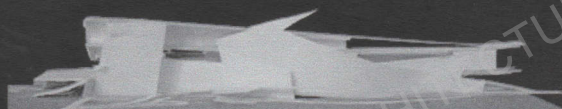


LE MUSEE DES CONFLUENCES

Un projet scientifique et culturel pour LYON

Guillaume CASEFONT

TPFE - Session Juin Juillet 2001



COMPOSITION DU JURY	4
INTRODUCTION	5
PROBLEMATIQUES	6
AVANT-PROPOS	7
1. UN SITE AU POTENTIEL EXCEPTIONNEL	9
1-1 L'histoire de la presqu'île	9
1.1.1 L'œuvre titanique d'Antoine Michel Perrache	9
1.1.2 Le déploiement industriel et ferroviaire	9
1-2 Un espace en voie de désenclavement	10
1.2.1 Coincé entre voie ferrée et autoroute	10
1.2.2 Des réalisations d'infrastructures déterminantes dans l'avenir	11
1-3 Un véritable espace de projet	12
1.3.1 De remarquables opportunités foncières	12
1.3.2 Un quartier central doté de profondes racines urbaines	14
2. UNE VOLONTE DE RECONQUETE	15
2-1 Un projet moteur pour Lyon	15
2-1 L'ambition d'un aménagement concerté	15
2-2 Des acquis solides et une nette adhésion de la population	16
3. UN PROJET EN PHASE DE REALISATION	17
3-1 Les intervenants	17
3.1.1 La SAEML Lyon Confluence	17
3.1.2 L'équipe d'urbanistes et paysagistes	17
3-2 Une action engagée sur l'ensemble des fronts	17
3.2.1 Les grandes étapes à venir	17
3.2.2 Les premières installations dans le site	18
3-3 Une approche stratégique de l'espace et du temps	19
3.3.1 Construire la ville dans la durée	19
3.3.2 Donner la priorité au sens du projet	19
3.3.3 Conjuguer pragmatisme et détermination dans la mise en œuvre	19
3.3.4 Agir dès aujourd'hui pour la transformation du site	19
3-4 Les aménagements réalisés ou programmés à court terme	20
3.4.1 Les archives municipales	21
3.4.2 La place des archives	21
3.4.3 Le percement de la voûte Smith	22
3.4.4 Le musée des Confluences	22
3.4.5 Le parc du confluent	22
3.4.6 La promenade des quais de Saône	23

~~L'aménagement de Lyon Confluence est une vaste opération d'urbanisme en centre-ville, cette reconquête urbaine de 150 hectares investit la presqu'île lyonnaise.~~

Le futur Musée des Confluences, acte fondateur du projet Lyon Confluence, sera implanté au sud de la presqu'île, au lieu le plus magique, la proue du confluent Rhône Saône. Il peut se définir comme un musée de "science et société". ~~La science n'est pas seulement présentée et expliquée, pour son intérêt abstrait ou intrinsèque : elle est interrogée en sa dimension sociale, dans la mesure où elle conditionne le monde des hommes, qui la conditionne à son tour.~~

Ce musée synthèse, tout en plaçant le visiteur au centre de ses préoccupations, tient à développer des lectures diversifiées et intégrées, à tenir un discours citoyen favorisant la compréhension et la réflexion et faisant appel à l'éclairage des différentes disciplines et à l'ensemble des moyens d'appréhension du monde. Quelle sera donc la matière étudiée et présentée? De quoi ce musée parlera-t-il? Disons le tout de suite, ce musée couvrira un large éventail de préoccupations puisqu'il parlera de la vie.

Mots clés :

- Musée ~~Multimédia~~ Scientifique
- Site
- Multimédia
- Communication
- Équipe culturelle

Site : LYON, presqu'île : "Le Mulotier"

Départ : 69

4. LE MUSEE DES CONFLUENCES : Projet scientifique et culturel	24
4.1 L'esprit du lieu	24
4.2 Un défi architectural	25
4.3 Un projet urbain, architectural et paysagé.....	25
4.4 Les intentions	27
4.4.1 Un musée thématique et transdisciplinaire.....	27
4.4.2 Les publics placés au cœur du projet	27
4.4.3 Enjeux.....	27
4.4.4 Local, national et international.....	27
4.4.5 Des collections en réseau.....	27
4.4.6 Lieu culturel.....	27
4.4.7 Partenariat et réseau.....	27
4.5 Le contenu	28
4.5.1 Les Champs	28
4.5.2 Cosmos et individus	28
4.5.3 Nature et culture	28
4.5.4 Faire et « Faire faire »	28
4.6 Une programmation	29
4.6.1 Les variables	29
4.7 Des espaces publics	29
4.7.1 Les expositions	29
4.7.2 Les espaces découvertes, ateliers.....	30
4.7.3 Les auditoriums.....	30
4.7.4 Un hall important.....	30
4.8 Illustration des expositions.....	30
4.8.1 Les déserts.....	30
4.8.2 La science-fiction dit elle vrai ?	30
4.8.3 Nouvelles technologies et emploi.....	30
4.8.4 Vérités et mensonges	30
5. LE PROJET	31
5-1 L'organisation fonctionnelle.....	31
5.1.1 Fonctionnement général	31
5.1.2 L'interface.....	31
5.1.3 Le corps du musée	31
5.1.4 Le support.....	34
5-2 Dimensionnement global.....	35
6. LES REFERENCES	36
7. LES ESQUISSES	46
CONCLUSION	55
BIBLIOGRAPHIE	56

- **Mr Alain GUYOT**: *Directeur d'études*
Architecte DPLG, Enseignant à l'Ecole
d'Architecture de Marseille-Luminy
- **Mr Jean-Claude REMOND**: *1^{er} Enseignant EAML*
Architecte DPLG, Enseignant MA1 à
l'Ecole d'Architecture de Marseille-
Luminy
- **Mr Christian PEREZ-TERUEL**: *Enseignant extérieur*
Architecte DPLG, Enseignant vacataire
à l'école d'Architecture de Montpellier
- **Mr Jean Baptiste HEMERY**: *3^{ème} Enseignant EAML*
Architecte DPLG, Enseignant Maître-
assistant associé à l'Ecole
d'Architecture de Marseille-Luminy
- **Mme Martine MILLET**: *Personnalité compétente*
Doctorat d'anthropologie sociale et
culturelle, Responsable des expositions
du muséum d'histoire naturelle de Lyon

L'aménagement de *Lyon-Confluence* est une vaste opération d'urbanisme en centre ville, cette reconquête urbaine de 150 hectares investit la presqu'île lyonnaise. La SAEM Lyon-Confluence a choisi le lieu d'implantation du « projet symbole » de cette vaste ambition...

Le futur Musée des Confluences, acte fondateur du projet Lyon-Confluence, sera implanté au sud de la presqu'île, au lieu le plus magique, la proue du confluent Rhône-Saône. Le conseil général du Rhône a d'abord entrepris une démarche de réflexion dans un premier temps sur la rénovation du Muséum d'Histoire Naturelle pour s'engager rapidement dans un processus de changement et de création d'un nouvel établissement, véritable institution nationale. Divers travaux d'analyse confirment la nécessité de doter Lyon d'un lieu fort de diffusion de culture scientifique et technique.

Le Musée des Confluences peut se définir comme un musée de "science et société". La science n'est pas seulement présentée et expliquée, pour son intérêt abstrait ou intrinsèque : elle est interrogée en sa dimension sociale, dans la mesure où elle conditionne le monde des hommes, qui la conditionne à son tour.

Les interférences réciproques entre science et société configurent notre univers. Un mécanisme complexe s'est déclenché au moment même de l'apparition de l'homme sur la planète, fait d'interactions et de réciprocités entre l'homme et la nature. Il n'a pas cessé de se transformer et d'évoluer au fil du temps : le monde dans lequel nous vivons est le résultat de ce processus ininterrompu de relations et changements.

Le musée des Confluences se donne pour mission de présenter ces relations et ces changements, dans le but de susciter un questionnement et de porter à la conscience du public les enjeux de notre époque à grande comme à petite échelle. Chacun pourra reconnaître dans ce lieu ses propres questions, les questions fondamentales et universelles comme les questions plus concrètes et proches de son quotidien. Les sujets seront alors choisis de façon à interpeller le visiteur, ils puiseront dans les questions de l'homme face à la vie. Aussi, le questionnement sur la naissance de l'univers et de la vie aura sa place dans le musée en même temps que le questionnement sur le futur écologique de la terre, le rôle des nouvelles technologies, les rapports entre art et science...

En s'appuyant sur les données programmatiques du projet urbain, ainsi que sur les intentions de la maîtrise d'ouvrage, le sujet de ce diplôme est la conception du futur musée des confluences. Dans un souci d'intégration et de composition entre le site, le paysage et l'urbain (présent et à venir), ce travail a pour ambition de dégager un parti urbain et architectural « pertinent », soulignant l'aspect consubstantiel du site de la pointe du confluent et ce, afin d'y placer un élément architectural de dimension physique et symbolique de grande ampleur.

Le programme élaboré pour le musée des Confluences laisse apparaître le caractère novateur d'un projet scientifique et culturel ; équilibre entre les expositions de références et les expositions de déclinaisons, diversification des moyens muséographiques et des modes de communication, multiplication des publics.

- Au regard d'objectifs culturels et scientifiques, Quel concept peut on adopter pour signaler l'espace symbolique en terme de parti architectural ou de réponse formelle ?
- Lyon ville de savoir et partage de savoir, Le musée doit être un des éléments relais. Comment rendre ce musée visible et reconnu comme lieu de diffusion et d'échanges ?
- Un musée pour tous et pour chacun , nous interroge sur la convivialité et l'échelle humaine de cet équipement.
- Lieu pérenne et changeant, installé et renouvelé , comment répondre à cette apparente contradiction entre un fonctionnement défini et cependant libre d'évoluer dans l'avenir ?
- Enclavé et même isolé entre l'A7 et le confluent Saône-Rhône , Quel réponse donner pour réussir une intégration et une participation complète de ce musée à son environnement, à son tissu urbain et à la ville de Lyon ?

LE MUSEE DES CONFLUENCES

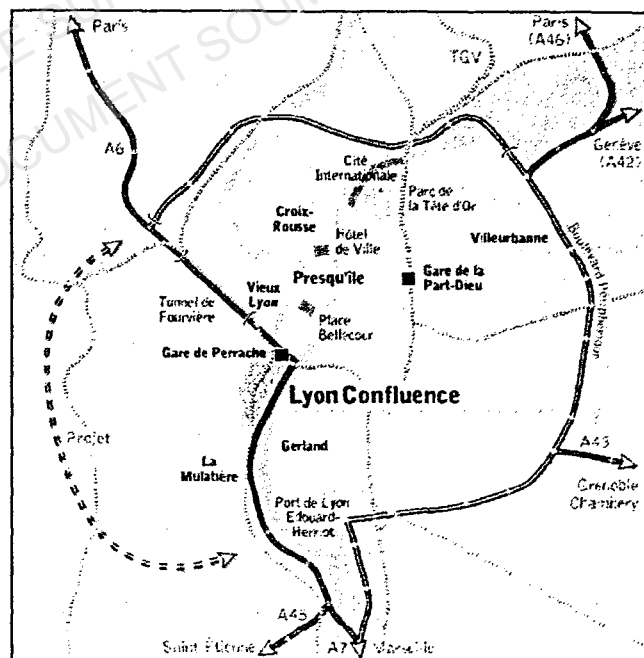
Projet moteur de LYON-CONFLUENCE

Le sud de la Presqu'île, entre la place Carnot et le Confluent de la Saône et du Rhône, est appelé à jouer un rôle majeur dans le développement de Lyon au cours des 30 prochaines années. Sa centralité, son étendue de 150 ha, la beauté de son site et la disponibilité prochaine d'emprises foncières importantes destinent à l'évidence cet espace à devenir un nouveau morceau de ville, dans le prolongement direct du centre-ville.

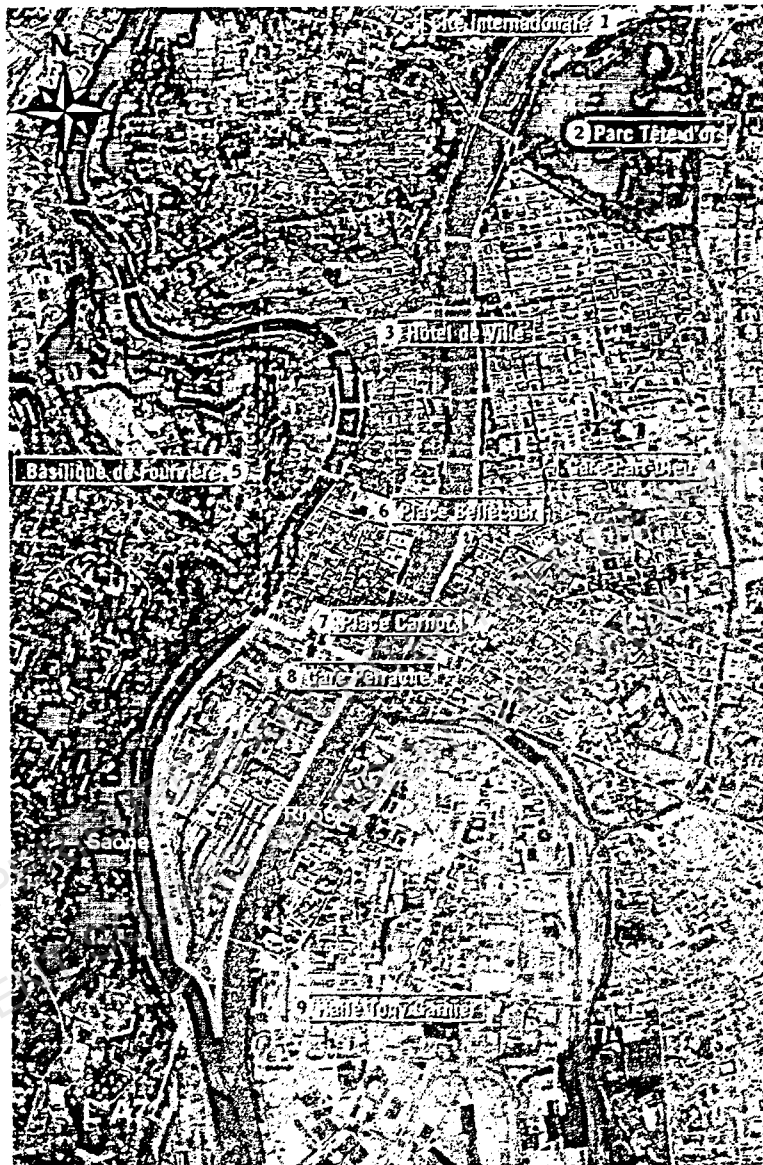
Conscientes des atouts de ce quartier pour l'avenir de la métropole lyonnaise, la Ville et la Communauté urbaine de Lyon (Grand Lyon) ont retenu son aménagement parmi leurs priorités. Lyon Confluence est aujourd'hui l'un des plus ambitieux projets urbains de centre-ville en France et en Europe.

Conquis de haute lutte sur le fleuve puis, longtemps après, confiné derrière de lourdes voûtes et voué à un rôle de services généraux et de logistique, le sud de la Presqu'île appartient à l'histoire des Lyonnais. Le projet Lyon Confluence intégrera toutes les composantes d'un centre-ville : logements, bureaux, commerces, équipements culturels et de loisirs. Dans un esprit d'ouverture internationale, le quartier accueillera de nouvelles institutions de dimension européenne, à vocation économique ou culturelle. Les espaces publics, parcs et espaces plantés, couvriront près du tiers de la superficie totale du projet.

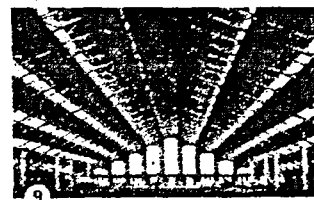
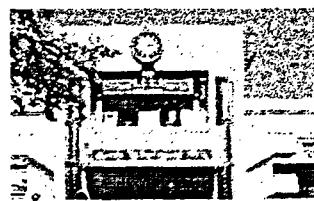
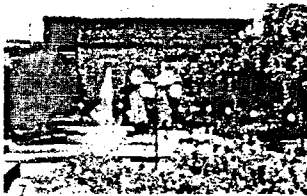
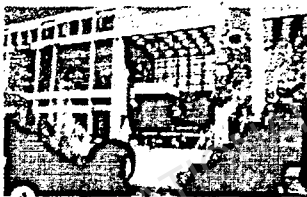
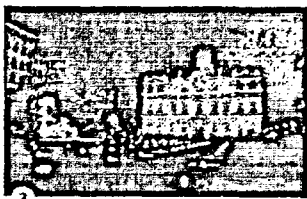
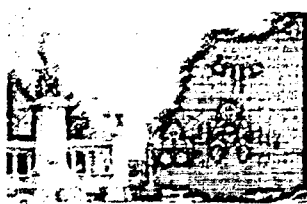
Il ne faut pas voir dans Lyon Confluence un simple territoire d'expansion de la Presqu'île. Sa position de place avancée au sud, la rencontre des eaux du Rhône et de la Saône confèrent au lieu un génie propre, qui ne demande qu'à s'affirmer.



En jaune: La zone Lyon-Confluence



En jaune, le périmètre du projet d'urbanisme Lyon-Confluence qui s'étend de la place Carnot au Confluent de la Saône et du Rhône

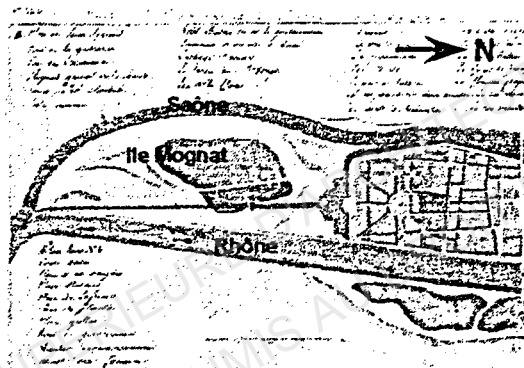


1. UN SITE AU POTENTIEL EXCEPTIONNEL

1.1 L'histoire de la presqu'île

1.1.1 L'œuvre titanesque d'Antoine Michel Perrache

En 1772, alors que le confluent du Rhône et de la Saône passe encore au pied de l'abbaye d'Ainay, Michel Antoine Perrache engage des travaux colossaux qui doivent rattacher l'île Mognat à la Presqu'île et ouvrir un "grand chemin" contournant le Massif central vers le Languedoc. L'entreprise est ambitieuse puisqu'elle consiste à combler un bras du Rhône, redresser le cours du fleuve par la construction d'un quai et le remblaiement de l'ancien lit, construire un pont sur la Saône, percer un canal longitudinal, relier les deux fleuves par une gare d'eau... Hélas, fortement ralentie par d'importants problèmes techniques et financiers autant que par la révolution française et la grande instabilité politique qu'elle a entraînée, l'opération restera inachevée, et les terrains conquis inoccupés et insalubres durant 60 ans.



Projet de M.A Perrache en 1772

1.1.2 Le déploiement industriel et ferroviaire

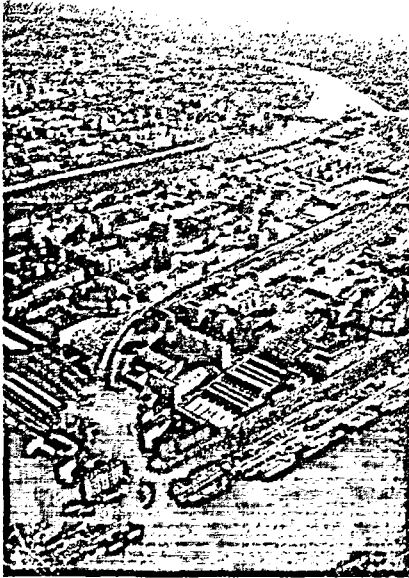
C'est sous la restauration, à la faveur de la révolution industrielle, que le site connaîtra sa seconde vie. Au début des années 1830, la conjugaison de différents atouts - l'arrivée du chemin de fer, la desserte du site par voie d'eau et la proximité des matières premières et de la houille de la Loire - incite le maire Jean de Lacroix-Laval, en association avec les frères Seguin, à aménager le sud de la Presqu'île en quartier industriel et logistique. Ce projet doit beaucoup au génie des Frères Seguin, fondateurs de la première entreprise française de fabrication de locomotives, qui vont adapter le site aux conditions modernes de transport de marchandises. En deux décennies, le sud de la Presqu'île devient le siège d'entrepôts à charbon, de compagnies de navigation à vapeur et de fabriques industrielles (industrie chimique, manufacture de tabac, abattoirs, arsenal, minoteries...).



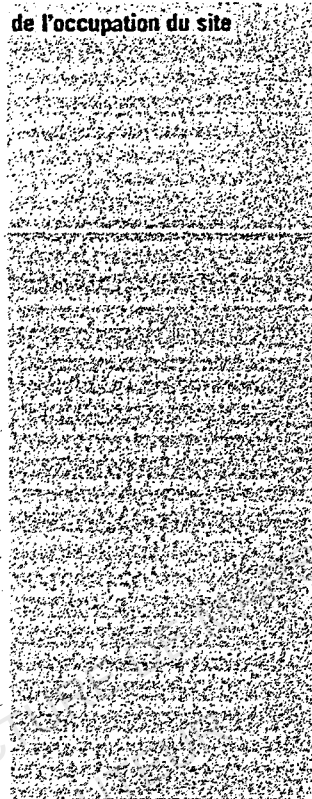
La gare Perrache en 1860



Le port Rambaud à la fin du XIX siècle



*Vue aérienne Nord-Ouest de la presqu'île 1990
Sur la gauche, la gare Perrache
coupant la presqu'île en deux zones*



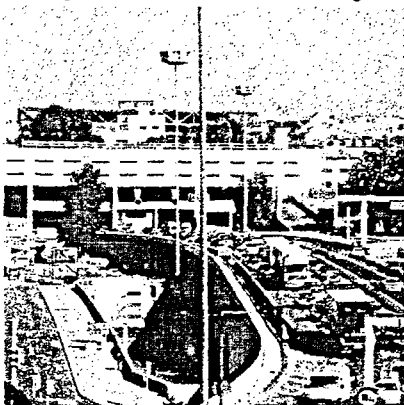
Document Lyon-Confluence

1.2 Un espace en voie de désenclavement

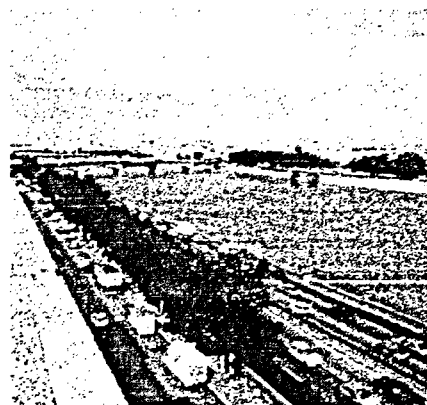
1.2.1 Coincé entre voies ferrées et autoroute

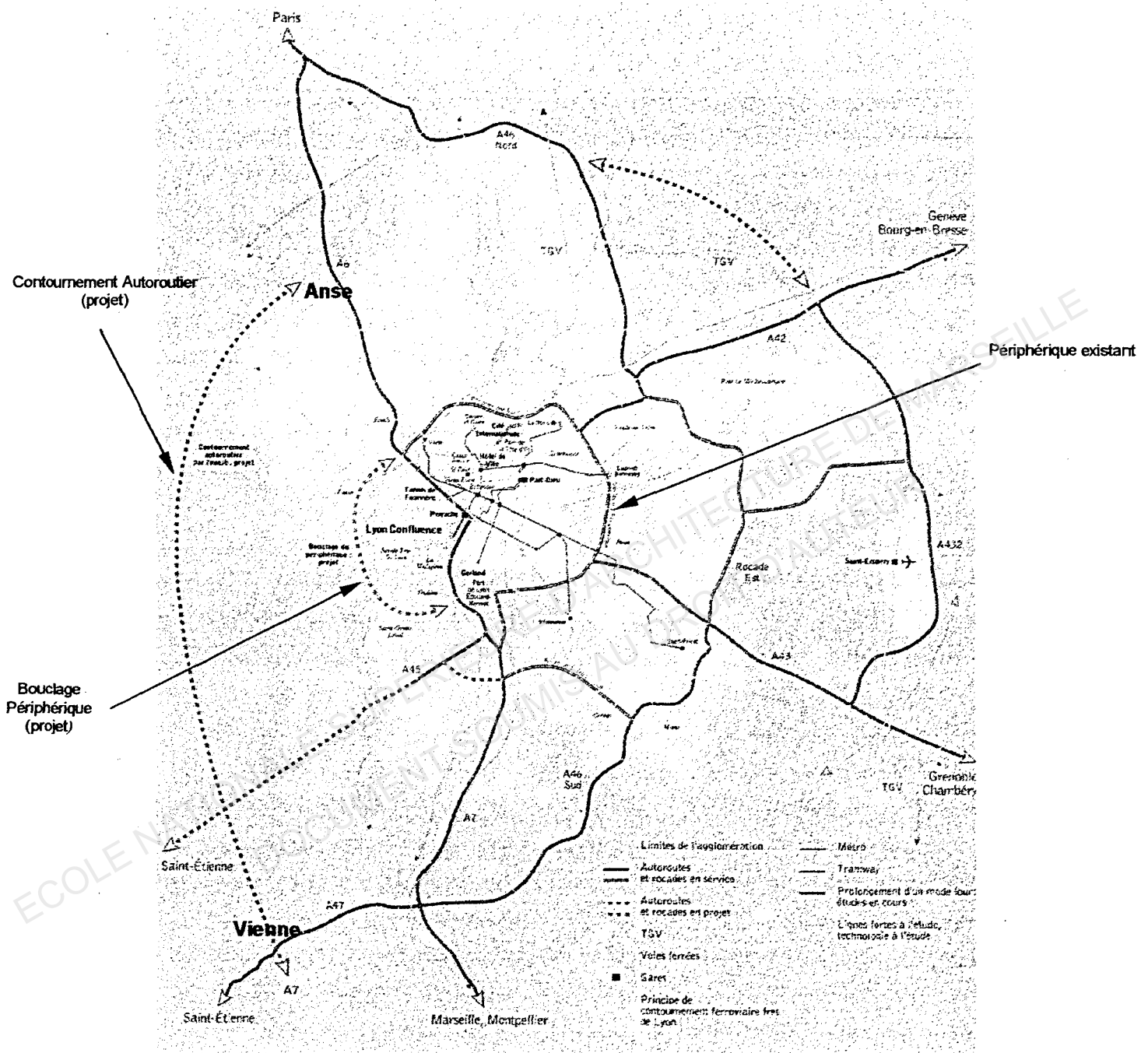
L'essor industriel du nouveau quartier sera de courte durée. Dès la seconde moitié du XIX^{ème} siècle, l'hégémonie du rail s'étend sur le site, dont la vocation industrialo-portuaire s'avère mal assurée. La "prise en otage" du quartier par le chemin de fer est stigmatisée par la construction, en 1857, de la gare de Perrache en travers de la Presqu'île. Les activités logistiques se développeront par la suite avec : la gare ferroviaire de marchandises, le port Rambaud, le centre de tri postal puis le marché de gros, aujourd'hui marché d'intérêt national. Le programme autoroutier des années 1960-70 parachève l'enfermement du site. L'A6 Paris Lyon, qui dessert l'Ouest lyonnais, débouche sous le nouveau tunnel de Fourvière (1971), franchit la Presqu'île en passant sous le centre d'échanges (achevé en 1976) et rejoint l'autoroute A7 qui descend vers le Sud en empruntant les berges du Rhône.. Ce processus d'enfermement a figé le sud de la Presqu'île dans le statut d'espace annexe dédié aux activités "encombrantes" de la ville (chemin de fer, abattoirs, prisons...) hérité du XIX^{ème} siècle.

Le pont autoroutier et le centre d'échanges



Le quai Perrache et l'A7 le long du Rhône





*Implantation des projets d'infrastructures pour les 20,30 ans à venir (doc. Lyon-Confluence)
En jaune, le périmètre du projet urbain Lyon-Confluence*

1.2.2 Des réalisations d'infrastructures déterminantes dans l'avenir

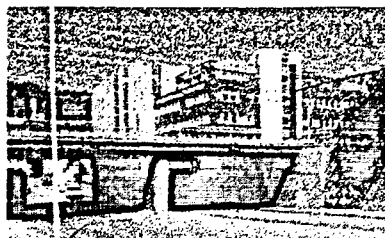
Aujourd'hui, à Lyon comme dans la plupart des agglomérations françaises, c'est l'allègement du trafic automobile en centre-ville qui constitue le principal enjeu de la réflexion sur les transports. Après le tronçon nord du boulevard périphérique mis en service en juillet 1997, le bouclage complet du boulevard par l'ouest devrait être réalisé (pointillé). Il permettra à cette infrastructure de capter le trafic d'agglomération qui transite actuellement par le tunnel de Fourvière.

Plus à l'ouest, l'État étudie la faisabilité d'un grand contournement autoroutier reliant l'A6 au niveau d'Anse à l'A7 au niveau de Vienne pour dévier de l'agglomération le grand transit national et européen empruntant la vallée du Rhône. Les services de l'Équipement estiment que 54 % du trafic circulant actuellement sous le tunnel de Fourvière à l'heure de pointe se reporterait sur ces nouvelles infrastructures. L'État étudie également la réalisation d'un couloir de fret-ferroviaire nord-sud contournant Lyon, qui permettrait en particulier de décharger les infrastructures de la Presqu'île.

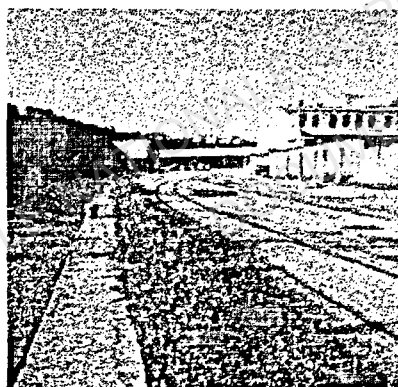
1.3 Un véritable espace de projet

1.3.1 De remarquables opportunités foncières

Le site de la presqu'île est aujourd'hui en grande partie occupé par des organismes publics ou parapublics. Le départ ou la restructuration de certains d'entre eux, parmi les plus importants, libéreront des emprises foncières considérables à l'échelle du centre-ville, rendant possible une opération d'aménagement de très grande ampleur. Au sud s'étendent entre autres le marché de gros,

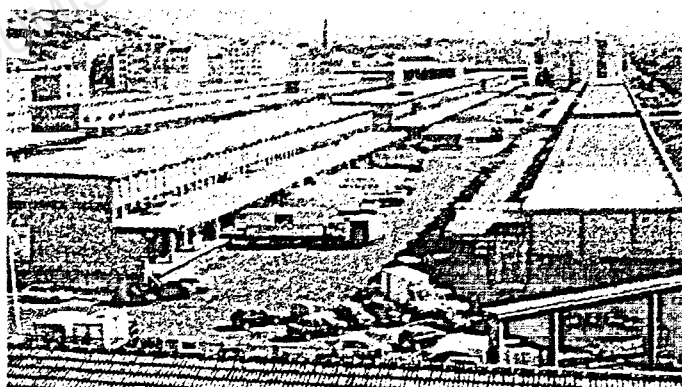


L'ancien centre de tri postal

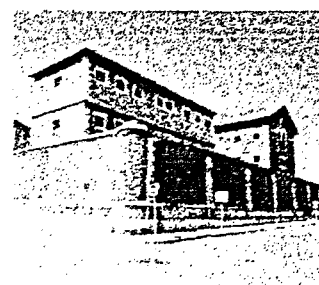


Le quai Rambaud (côté Saône)

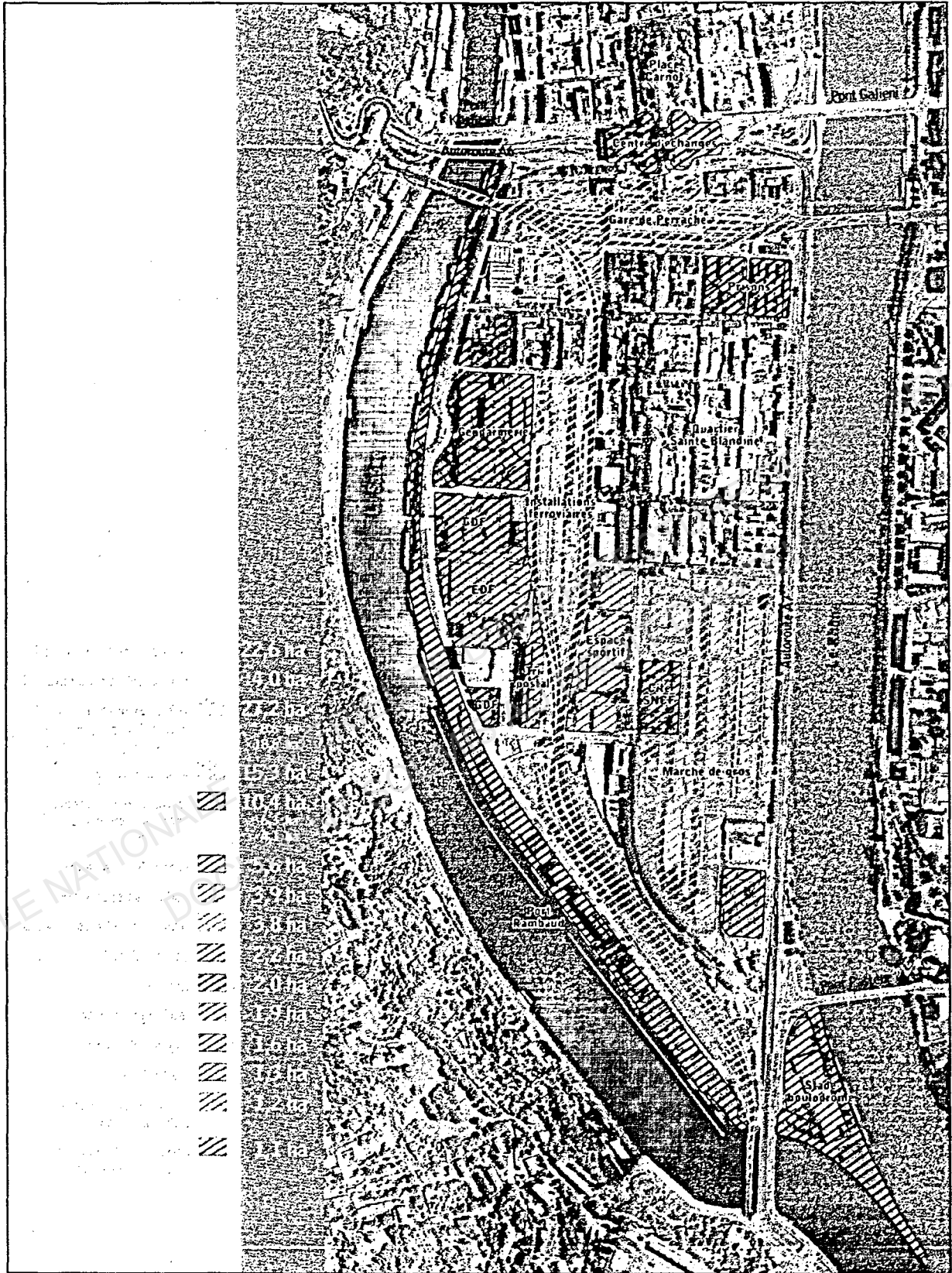
dont le déménagement sur la nouvelle plate-forme logistique de Mions-Corbas est programmé pour 2003 - et les installations ferroviaires, postales et portuaires, dont la délocalisation a déjà commencé. Au nord, les prisons de Saint-Paul et de Saint-Joseph sont également vouées à la désaffectation en 2004. Au total, environ 70 hectares de terrain détenus par des organismes publics ou parapublics seront libérés.



Le marché d'intérêt national



Les prisons St Paul et St Joseph



Principales emprises foncières publiques sur la presqu'île lyonnaise (document Lyon-Confluence)

1.3.2 Un quartier central doté de profondes racines urbaines

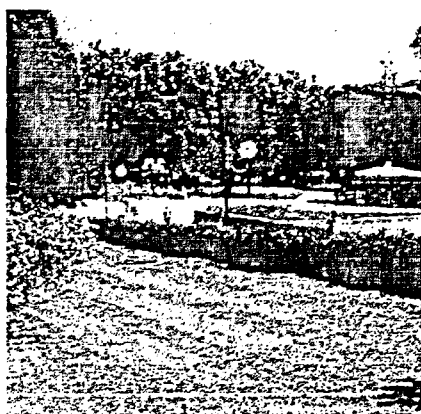
L'urbanisation du sud de la Presqu'île s'est surtout développée dans les années 1840 à 1870. Par la suite, plusieurs ensembles d'habitat ouvrier ont vu le jour, leur réalisation s'échelonnant jusque dans les années 1930.

Le quartier historique, Sainte-Blandine, occupe quelque 40 hectares et près de 8000 personnes y vivent. Il peine pourtant à exister dans l'imaginaire lyonnais. Le centre d'échanges, l'autoroute et la gare SNCF forment une barrière presque autant psychologique que physique. L'image des voûtes, du marché de gros ou des prisons s'impose au premier plan, occultant souvent la majesté du cours Charlemagne et la beauté des berges de Saône; peu de Lyonnais savent réellement situer le Confluent proprement dit.

Ancré dans l'histoire, ce quartier chaleureux qui jouxte le cœur de Lyon, bordé d'eau et ouvert à l'est comme à l'ouest sur des paysages de qualité, gagnera incontestablement à faire reconnaître ses atouts.



Le quartier de St Blandine



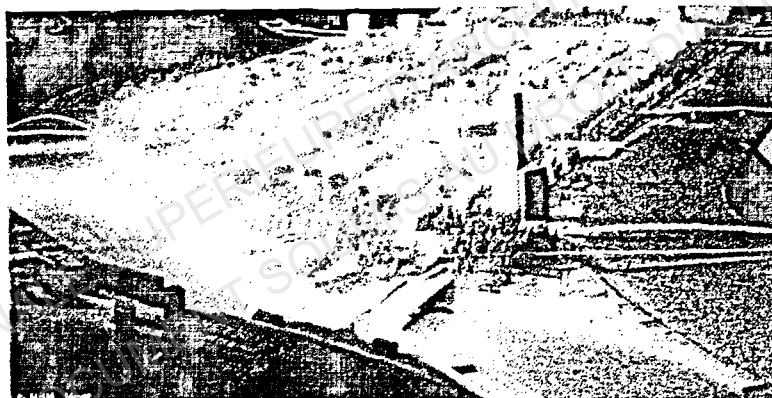
La place Carnot

2.1 Un projet moteur pour Lyon

« Il s'agit d'un grand projet d'aménagement urbain qui contribue à l'essor de la métropole lyonnaise et à son rôle important qu'elle doit jouer dans l'Europe du XXI^e siècle. Lyon Confluence n'est pas une simple opération d'urbanisme »
Raymond Barre, 6 juillet 1998.

Dans les atouts du site et les opportunités offertes pour son aménagement, les élus lyonnais ont reconnu les composantes d'un grand projet urbain. L'enjeu, qui n'est rien moins que la création d'un vaste quartier du XXI^e siècle en plein centre-ville, concerne l'ensemble de l'agglomération lyonnaise. Le projet d'aménagement du sud de la Presqu'île devient un véritable moteur de développement.

D'une part, l'objectif de reconquête du site s'ajoute aux enjeux d'une réorganisation des grandes infrastructures de déplacements. D'autre part, la valorisation de terrains jouissant d'une situation exceptionnelle en centre-ville permettra à Lyon d'attirer les investissements publics ou privés renforçant sa stature de métropole européenne.



Projet pour l'ensemble de la presqu'île par le groupement MBM/Melot (1998)

2.2 L'ambition d'un aménagement concerté

En l'espace de 3 ans (1997-1999), le Grand Lyon et la Ville de Lyon placent le projet sur ses rails. Elles créent en leur sein une mission, qui confiera une première étude au groupement formé par les Ateliers Melot et associés, l'agence Martorell, Bohigas et Mackay (MBM) et la paysagiste Catherine Mosbach.

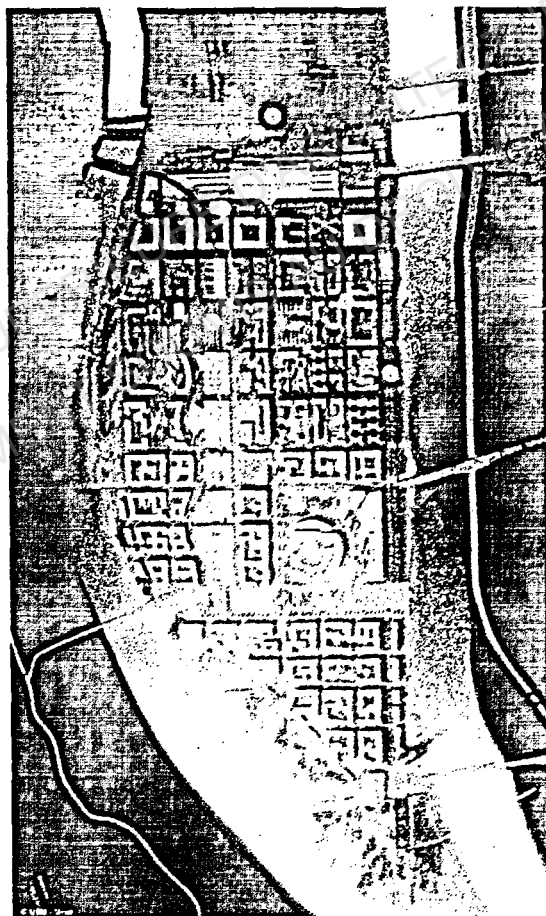
Devant l'intérêt soulevé par leurs propositions, la décision est prise de lancer l'opération Lyon Confluence. Elle se traduit par la création de la société anonyme d'économie mixte locale Lyon Confluence, opérationnelle depuis la fin de l'année 1999.

2.3 Des acquis solides et une nette adhésion de la population

Entre octobre 1998 et décembre 1999, le projet Lyon Confluence est présenté dans une grande exposition qui sera vue par 24 000 personnes. Les Lyonnais prennent alors conscience du potentiel du site et de l'opportunité de faire de son aménagement l'un des moteurs du développement de la métropole.

L'ambition et la force du projet séduisent la population comme les acteurs économiques et politiques de l'agglomération. Cette étape essentielle a permis de dégager un consensus sur les principales lignes de force du projet : Le déclassement de l'autoroute A7 et la démolition du centre d'échanges permettront de désenclaver le site et de requalifier les berges du Rhône et le cours de Verdun en voiries urbaines. Les communications entre le nord et le sud de la Presqu'île seront restaurées, tant au niveau de la gare que le long des fleuves.

Le nouveau quartier sera un quartier de centre-ville, ce qui implique une certaine densité, une grande qualité architecturale, une mixité des fonctions (logement, activités, bureaux, loisirs) et la présence d'institutions et d'équipements publics d'envergure internationale. Le quartier sera desservi par un mode lourd de transports en commun. Le quartier comportera un parc urbain et un port de plaisance ; il entretiendra un rapport privilégié avec les fleuves et la présence du végétal sera forte et continue dans l'espace.



Maquette du projet MBM/Melot pour la presqu'île

3.1 Les intervenants

3.1.1 La SAEML Lyon Confluence

La société anonyme d'économie mixte locale Lyon Confluence a été créée en juillet 1999 pour promouvoir et réaliser l'opération Lyon Confluence, sur le territoire compris entre la place Camot et le Confluent.

Présidée par Raymond Barre et dirigée par Jean-Pierre Gallet, elle emploie 11 personnes. Elle est titulaire d'une concession d'aménagement attribuée par le Grand Lyon qui lui confère 4 missions : assurer la conduite des études et la mise en place du montage opérationnel, poursuivre la maîtrise du foncier, réaliser les premiers travaux d'aménagement, promouvoir le site et poursuivre la concertation. Elle gère, pour la période 1999/2004, un budget d'investissement de l'ordre de 520 millions de francs (80 millions d'euros).

3.1.2 L'équipe d'urbanistes et paysagistes

Lors de l'appel d'offres organisé par la SAEML Lyon Confluence, le groupement constitué par l'architecte urbaniste François Grether, le paysagiste Michel Desvigne et le bureau d'études RFR a été retenu pour une mission d'étude et assistance à maître d'ouvrage.

François Grether s'est voué au travail sur les transformations urbaines dès le début de sa pratique. À partir de 1970, à l'Atelier parisien d'urbanisme, il a piloté notamment les études de la Vilette et travaillé aux projets de l'Est parisien. Créée en 1992, son agence a collaboré à d'importants projets urbains (Plaine Saint-Denis, Euralille, Amiens, terrains Renault à Boulogne-Billancourt). Pour François Grether, la conception de tout projet urbain est une démarche vivante, ouverte et progressive; il s'intéresse en outre particulièrement aux relations entre l'eau et la ville.

Michel Desvigne, paysagiste, a participé à de nombreuses réalisations à travers le monde - Nouméa, Osaka, Londres - et enseigné à Harvard. Outre les espaces fluviaux, les sites urbains à forte présence d'infrastructures l'intéressent particulièrement (gares du TGV Méditerranée, Port Marianne à Montpellier). Il réalise également des espaces publics, comme la place des Célestins à Lyon.

3.2 Une action engagée sur l'ensemble des fronts

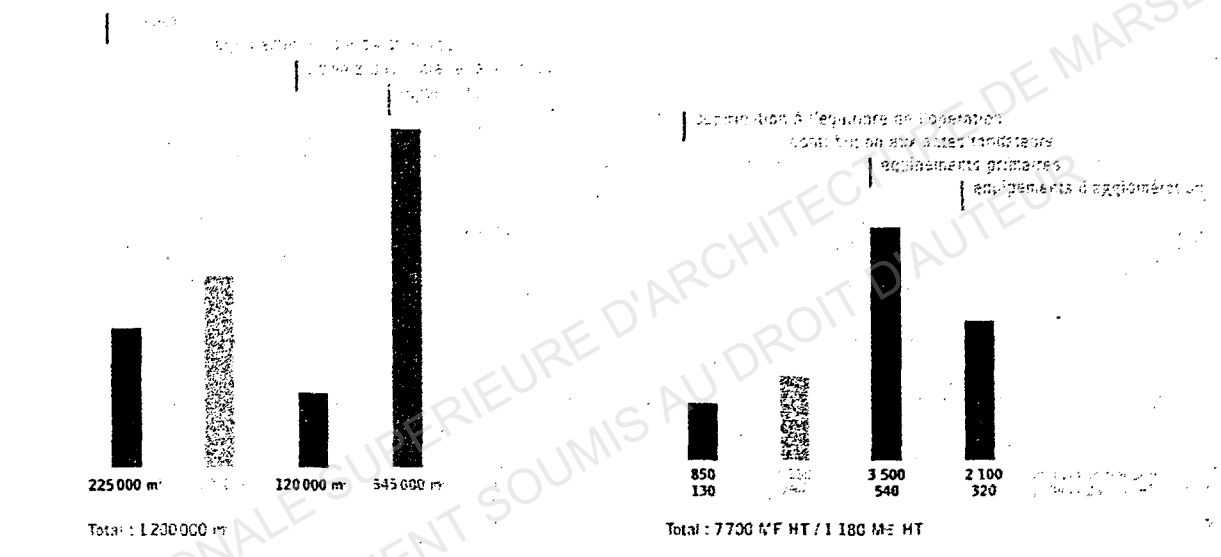
3.2.1 Les grandes étapes à venir

- 2000 est consacrée au développement du projet en prenant en compte les contributions recueillies lors de la concertation. La SAEML définit également la composition du programme par catégorie de construction et les modalités administratives permettant de changer le statut des sols, et accompagne l'étude d'impact, qui précisera les retombées de l'aménagement sur le plan de l'environnement. En cette même année 2000, la SAEML poursuit la maîtrise foncière en préparant les protocoles avec les grands propriétaires publics et en menant les premières libérations.

- 2001 et 2002 permettront de préciser le contenu de la première tranche opérationnelle en termes d'équipements publics (port, centre d'échanges, gare...) ainsi que les vocations des espaces et les règles d'urbanisme assurant la cohérence du projet dans la durée.
- 2003 et 2004 verront les premières grandes libérations foncières (départ du marché d'intérêt national, des prisons) et les premiers grands travaux d'aménagement (port fluvial, nouveaux parcs de stationnement de la gare...). Les premières commercialisations de charges foncières auprès d'opérateurs privés (promoteurs, investisseurs, entreprises...) auront lieu pour des programmes pouvant être opérationnels dès 2005.
- 2005 à 2008 constitue l'horizon de réalisation des équipements structurants lourds, dont les études se seront étalées sur les périodes précédentes : déplacement du métro, démolition du centre d'échanges de Perrache.

► Surface des surfaces à construire par type d'usage (m²)

► Estimation des dépenses publiques (hors ouvrages routiers)



Documents Lyon-Confluence

3.2.2 Les premières installations dans le site

Deux équipements publics sont d'ores et déjà programmés à Lyon Confluence. La réhabilitation d'un ancien bâtiment postal permettra d'accueillir les Archives municipales dès le printemps 2001. L'immeuble occupera, avec la gare de Perrache, l'une des façades de la future place prévue au nord du site. Au sud, le musée des Confluences, sur le thème des sciences et des sociétés, devrait ouvrir ses portes d'ici 2005. Il sera implanté au sud du pont Pasteur, à la jonction du parc de la pointe du Confluent et du futur quartier.

3.3 Une approche stratégique de l'espace et du temps

3.3.1 Construire la ville dans la durée

La mise en oeuvre d'un projet urbain de l'ampleur de Lyon Confluence ne prendra pas pour unique point de référence l'image d'une cité imaginaire fixée sur le papier. S'il est nécessaire de faire partager une vision de l'avenir, il n'est pas suffisant de la représenter sous la forme d'un unique plan-masse. La réalisation du projet s'étalera en effet sur plus d'une génération. A l'horizon de 20 ou 30 ans, notre société aura connu des transformations dont certaines ne sont aujourd'hui qu'émergentes. Les attentes en matière de fonctionnement urbain et le rapport de l'homme à son environnement auront également changé. Aussi est-il fondamental de permettre à la ville de se construire dans la durée.

3.3.2 Donner la priorité au sens du projet

C'est l'ambition du projet, en termes de rayonnement et de qualité de vie, qui constitue le point de départ de la réflexion. Une fois celle-ci exprimée et partagée par tous, le travail de l'aménageur, assisté de l'urbaniste, consiste à orienter la transformation de la ville, à lui fournir un cadre cohérent et guider les acteurs appelés à y investir. Les fondements du projet urbain tiennent donc dans les principes d'aménagement structurants matérialisés par les voiries, les espaces publics, dans les principes d'ouverture, de densité et de déplacement, et dans l'implantation des grands équipements.

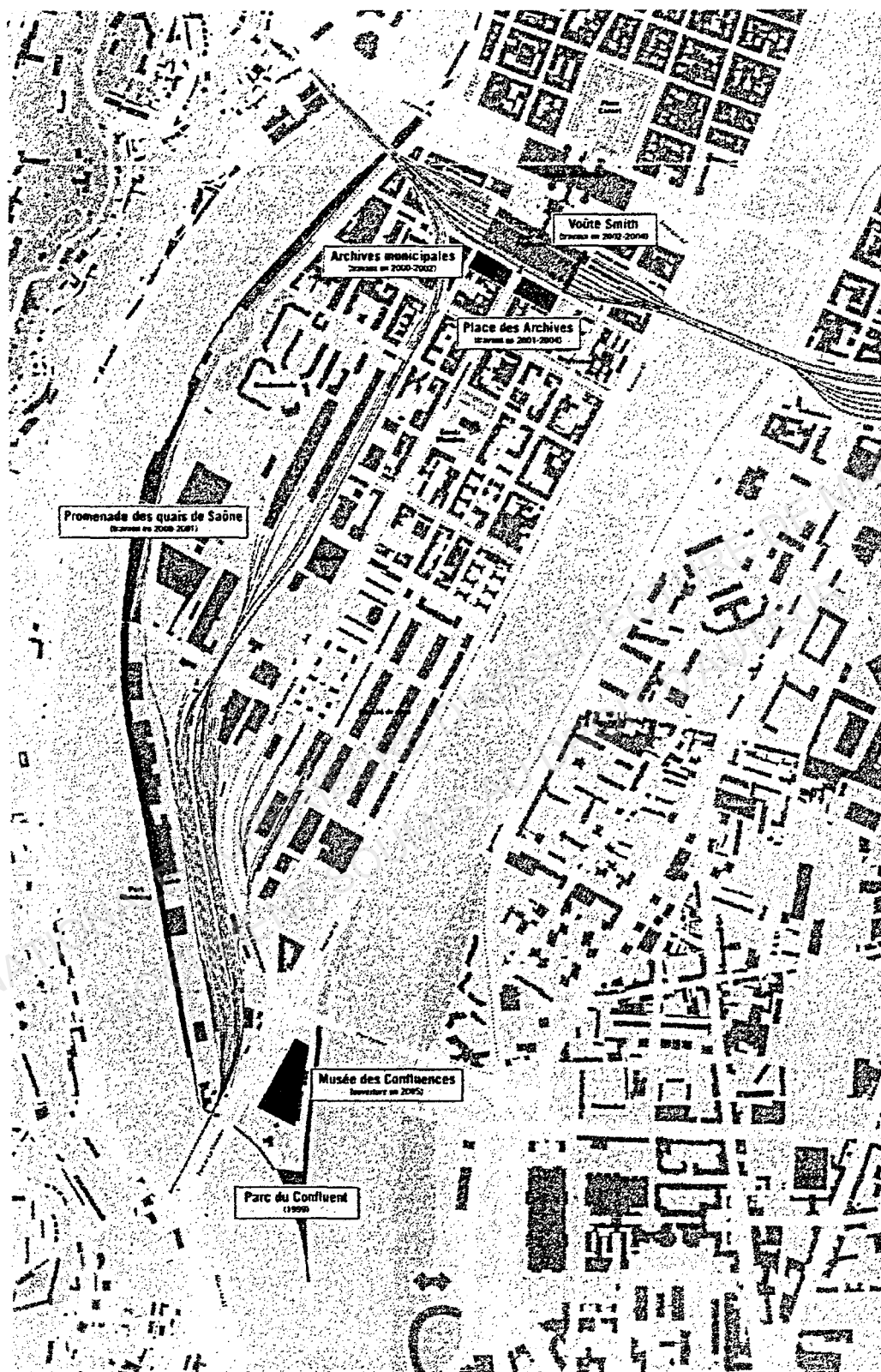
3.3.3 Conjuguer pragmatisme et détermination dans la mise en oeuvre

Le sens général du projet étant défini, la gestion du facteur temps constitue l'élément clé de sa mise en oeuvre. Le calendrier des réalisations successives, s'il doit tenir compte de considérations techniques comme les disponibilités foncières ou certaines contraintes d'utilisation, relève aussi très largement de la volonté politique. L'orientation retenue consiste à démarrer l'aménagement et la requalification du site sans attendre la mise en oeuvre préalable des travaux lourds de désenclavement. Les réalisations ayant un effet d'entraînement, comme le parc et l'aménagement des berges de Saône, ou pouvant s'opérer par étapes, comme le développement des transports publics ou la démolition du centre d'échanges, peuvent être entreprises à moyen terme. De manière générale, les tranches successives de réalisation à l'horizon de 5 à 10 ans seront définies de manière à permettre au projet de toujours aller de l'avant.

3.3.4 Agir dès aujourd'hui pour la transformation du site

De nombreux aménagements à caractère transitoire peuvent être réalisés sur le site de Lyon Confluence à mesure que les libérations foncières le permettent. Dès lors qu'ils contribuent à mettre en valeur le quartier d'aujourd'hui, qu'ils sont cohérents avec la vision de l'avenir ou encore qu'ils la préfigurent, ces aménagements doivent être envisagés. C'est ainsi que sont actuellement lancées différentes réalisations comme la promenade des quais de Saône ou la place des Archives. En d'autres endroits, les terrains mis à nu par les démolitions pourront être aménagés en espaces verts, à titre temporaire ou définitif, préfigurant le parc futur. Le projet est vivant, palpable in situ.

3.4 Les aménagements réalisés ou programmés à court terme



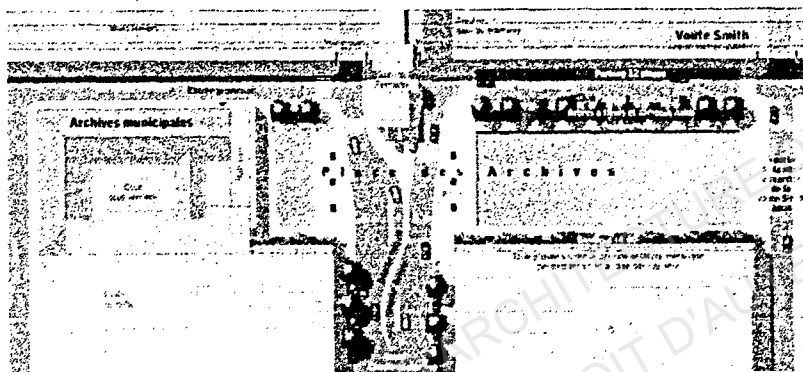
Implantations des projets à court terme (Document Lyon-Confluence)

3.4.1 Les archives municipales

Au printemps 2001, les Archives municipales s'installeront au Sud de la gare de Perrache, dans un ancien bâtiment réhabilité.



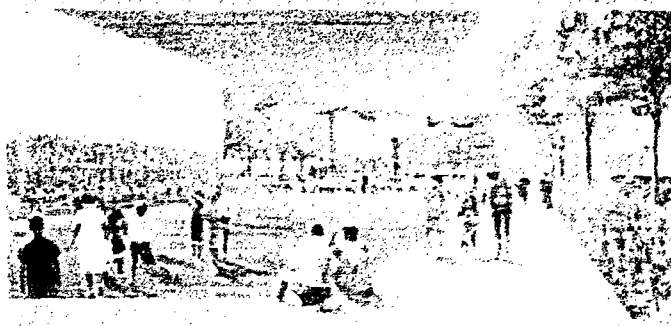
Façades Est et Nord



Plan d'aménagement

3.4.2 La place des archives

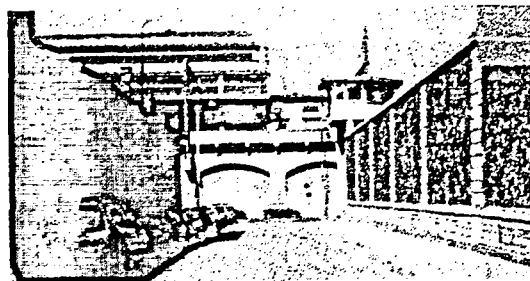
A partir de 2001, la démolition d'immeubles vétustes au sud de la gare de Perrache permettra l'aménagement d'une nouvelle place, ultérieurement étendue jusqu'à l'entrée des nouvelles Archives municipales.



La future place des archives

3.4.3 Le percement de la voûte Smith

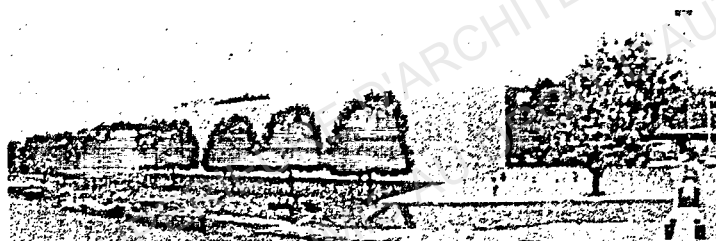
En 2004, la rue Smith rejoindra le cours de Verdun en passant sous les voies ferrées. Effectués en coopération avec la SNCF, ces travaux seront coordonnés avec ceux de la place aux Archives.



La rue Smith

3.4.4 Le musée des Confluences

En 2005, le nouveau musée conçu et réalisé par le conseil général du Rhône ouvrira ses portes à la pointe du confluent, au sein d'un parc public.



Le futur musée

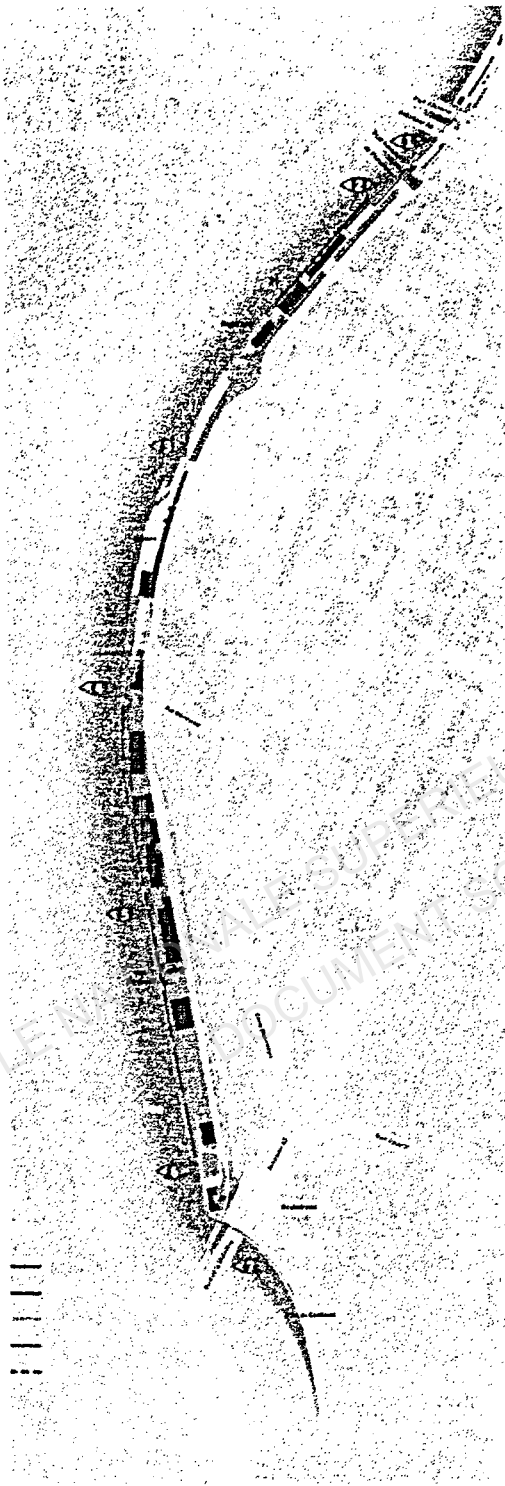
3.4.5 Le parc du confluent

Depuis 1999, une prairie naturelle de 6000 m² est offerte aux promeneurs à la pointe du Confluent avec des accès améliorés.



3.4.5 La promenade des quais de Saône

Début 2001, piétons et cyclistes pourront cheminer sans obstacles du pont Kitchener au Confluent sur un nouvel itinéraire paysagé de 2.5 km.



Plan de la future promenade débouchant au sud, sur le parc du Confluent, lieu d'implantation du Musée des Confluences



1) Pont ferroviaire de Perrache



2) Secteur des bateaux-logements



3) Secteur des Sabliers



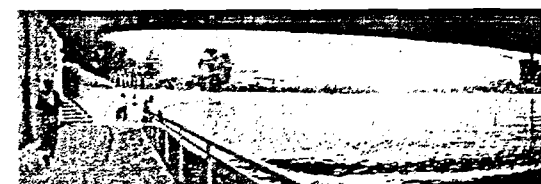
4) Port Rambaud Nord



5) Port Rambaud

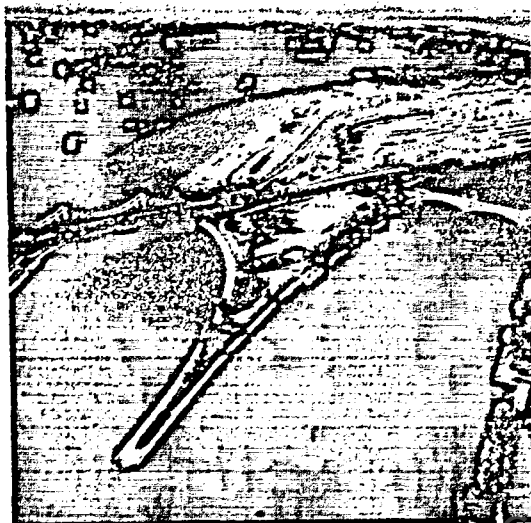


6) Port Rambaud Sud



7) Sous le pont de la Mulatière

4. LE MUSEE DES CONFLUENCES : Projet Scientifique et culturel

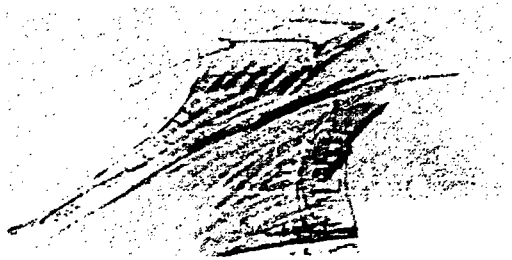


*Le site du futur Musée des Confluences entre Saône et Rhône.
Vue aérienne sud-est*

4.1 L'esprit du lieu

Dès les toutes premières réflexions, le projet du MDC fut imaginé pour un lieu précis de la ville de Lyon : l'extrémité de la presqu'île à la confluence du Rhône et de la Saône. Jamais, par la suite, ne furent séparées la réflexion sur ce lieu de celle sur le projet. La confluence du Rhône et de la Saône est, à elle seule, révélatrice de la ville de Lyon dans son paysage. Elle en est, à la fois, l'explication et l'image. Aussi, est-il paradoxal que ce lieu essentiel de la ville ait été pratiquement délaissé jusqu'à présent. Son aménagement, débuté il y a deux siècles, lui a conféré un caractère industriel et logistique, une annexe de la ville à laquelle il n'a pas réussi à ce rattacher, restant isolé derrière les emprises ferroviaires et autoroutières.

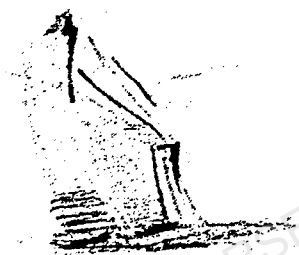
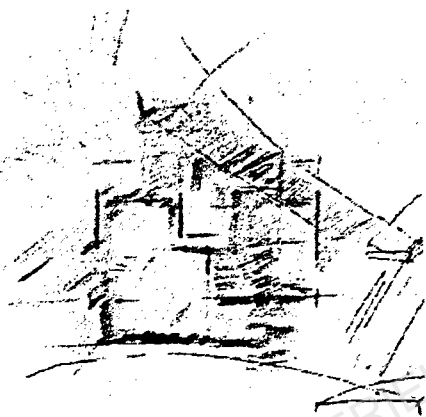
On perçoit, dans ces conditions, l'enjeu du projet urbain que la Ville de Lyon a aujourd'hui entrepris sur ce secteur. La reconquête d'un territoire central de 150 hectares donne l'envergure du projet, considéré, à l'échelle européenne, comme l'un des principaux de ce début de siècle. Le MDC est susceptible de s'inscrire dans l'espace et le temps de cette grande opération, comme un acte fondateur de celle-ci. Il y a comme une adéquation singulière entre le musée projeté et le lieu de confluence qui l'accueillera. Le contenu du projet se réfère fondamentalement à l'histoire intellectuelle de Lyon en la situant dans celle du monde et en l'ouvrant aux idées actuelles et futures. Il sera lieu de démocratie. Un lieu de rencontre des courants de pensée scientifiques et philosophiques au cœur des sujets de société. L'extrémité de la presqu'île apparaît prédisposée à l'implantation du MDC. Il y a déjà comme une évidence à voir ce projet là, où il exprimerait le "Genius locci" de Lyon.



4.2 Un défi architectural

La pointe sud de la presqu'île jouera un rôle majeur en accueillant le projet du musée : à la fois, un rôle emblématique pour l'ensemble de la ville et un rôle de signal à l'entrée de la ville venant du sud. Dès lors, l'architecture du MDC relèvera forcément d'une qualité monumentale, mais en donnant à cette notion un sens très nuancé. Ici, la monumentalité n'est pas centrée sur l'objet architectural, mais au contraire renvoie au site. Elle est envisagée comme un lien d'échelle entre le site et l'architecture.

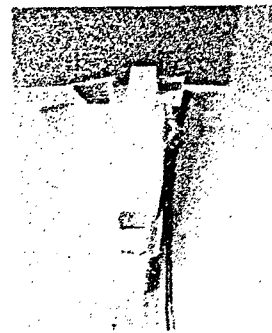
C'est un site appelant une architecture d'exception qui, en retour, révélera ce que le site a lui-même d'exceptionnel. La monumentalité apparaîtra au résultat comme une forme d'intégration du projet à son contexte. Aussi cette monumentalité ne sera jamais perçue comme écrasante vis à vis du visiteur ou du passant. Le MDC devra être visible et reconnu par tous comme un lieu de diffusion, d'échange et de convivialité. Lieu de culture et d'innovation, il marquera ses différences tout en encourageant le caractère humain de l'acte d'échange. Le MDC existe d'abord et avant tout pour les visiteurs.



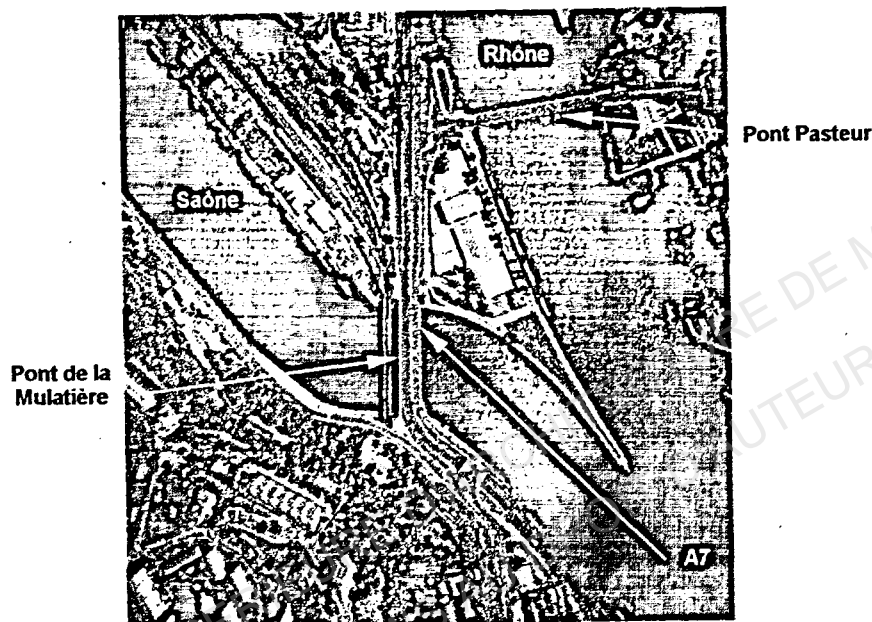
4.3 Un projet urbain, architectural et paysagé

Le site réservé au MDC forme un triangle aigu, longé sur ses deux grands côtés par les fleuves qui se rejoignent à la pointe sud, et actuellement fermé par le tracé de l'autoroute. Le sud de la Presqu'île lyonnaise représente le grand espace stratégique du développement lyonnais pour les 20, 30 prochaines années.

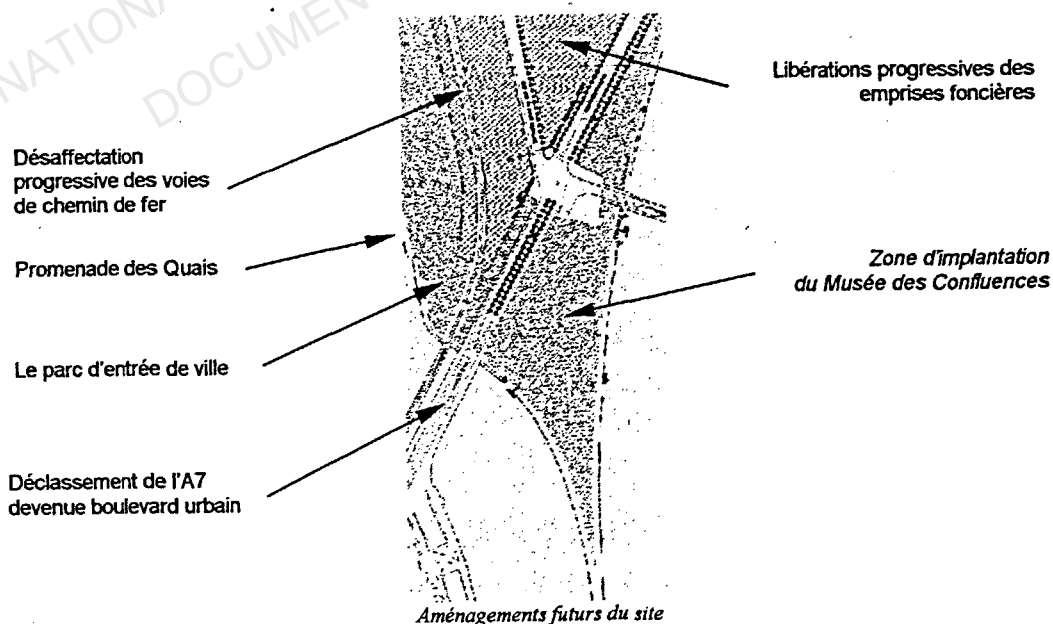
Le projet urbain s'articule sur une trame dans laquelle s'imbriquent îlots bâtis, parc et port. Adossé sur l'arc de la Saône, le parc de la confluence est ramifié et pénètre dans la ville pour offrir aux habitants un linéaire d'espaces verts important. Le port suit la même composition. On distinguera les aspects positifs et pérennes que représentent les deux fleuves, l'étendue du paysage qu'ils ouvrent, le Pont Pasteur, ainsi que la promenade le long de la Saône. En revanche, le stade de boules qui occupe actuellement le site sera déplacé. Et progressivement, les composantes plus ingrates, qui correspondent aux fonctions passées, doivent être supprimées au bénéfice des aménagements prévus. L'espace extérieur sera aménagé en parc urbain.



Ce parc, au travers de son identité et ses activités, bénéficiera de la présence du musée pour lequel il pourra fonctionner en relais extérieur des présentations et des animations. Toutefois, ce parc gardera entièrement son statut d'espace public dont l'accès sera libre à tous. Le musée lui-même étant accessible, tant du côté ville que du côté parc, et librement traversable avec certains services ouverts à l'extérieur. La nuisance de l'autoroute A7 qui jouxte le site disparaîtra après la mise en service du contournement ouest de Lyon, laissant alors la place à un long mail-digue dans l'axe du Pont de la Mulatière. Autour, les grandes emprises du chemin de fer et du marché de gros seront désaffectées et destinées au développement du projet urbain. Finalement le MDC sera ainsi rejoint par la réalisation du projet urbain ; la couture se fera avec la ville. On y accèdera en métro ou en tramway. Perdant de son isolement, le MDC sera sans doute découvert sous un nouveau jour, notamment par les Lyonnais, desquels il semblera plus proche.



Etat actuel du site (1999)



4.4 Les intentions

4.4.1 Un musée thématique et transdisciplinaire

Le visiteur recherche de plus en plus des lieux de synthèse où les questions débattues et les connaissances présentées permettent des lectures multiples. Aussi le nouveau musée devra offrir une programmation thématique favorisant une lecture transdisciplinaire.

Elément clé de l'orientation, le rapprochement entre les sciences et les techniques et les sciences humaines fait du musée un véritable lieu de discours et d'interprétation; celui-ci veut donner des lectures intégrées des situations et phénomènes, rendre compte de la diversité et de la complémentarité des regards.

4.4.2 Les publics placés au cœur du projet

Le futur établissement doit placer au cœur de ses préoccupations, le public. Celui-ci se présente sous plusieurs formes et a divers besoins. Si d'une part le Musée doit fidéliser un public régulier et approfondir avec lui les connaissances, il doit d'autre part attirer de nouveaux publics, s'intéresser à toutes catégories de visiteurs potentiels.

4.4.3 Les enjeux

Il est normal qu'un musée s'intéresse au patrimoine et au passé; ce nouvel établissement ne fera pas exception à la règle. Il s'appuiera cependant aussi sur les enjeux contemporains et futurs de la société pour bâtir sa programmation.

4.4.4 Local, national et international

Le futur établissement est ancré à Lyon. En ce sens il doit développer une démarche originale appropriée à la situation de son milieu. Il s'inscrit cependant dans un réseau national et international. Il accueille des produits en provenance de l'étranger et fait rayonner son action dans les circuits internationaux.

4.4.5 Des collections en réseau

Le futur établissement établira une stratégie de conservation et de développement des collections qui tienne compte du réseau régional et national. Il devra bien sûr continuer à développer ses champs d'expertise et concevoir sa démarche dans une perspective de partenariat avec le milieu.

4.4.6 Lieu culturel

Si la muséographie peut être déclinée selon les besoins et les discours (de la contemplation à la manipulation...) elle doit aussi faire partie d'un ensemble culturel cohérent permettant un traitement pluriel des thématiques. Le futur espace sera un lieu rassembleur des mondes de communication et d'expression (vidéo, nouvelles technologies, théâtre...)

4.4.7 Partenariat

Le nouvel établissement se développera en appui avec l'ensemble des milieux scientifiques, culturels, industriels et pédagogiques. Ces collaborations permettent d'enrichir la fonction savoir et la démarche de partage de ce savoir. En ce sens le musée est membre à part entière de réseaux plus vastes.

4.5 Le contenu

4.5.1 Les champs

Les mots sciences et sociétés peuvent recouvrir des réalités multiples et se décliner de façons multiples. Certains postulats ont cependant déjà été donnés lors de la présentation des intentions. Sans revenir sur l'ensemble de celles-ci, il n'est certainement pas inutile d'insister à nouveau sur l'approche multidisciplinaire et sur la lecture intégrée sciences-sciences humaines de l'ensemble des thématiques présentées au public. Ce musée-synthèse, tout en plaçant le visiteur au centre de ses préoccupations, tient à développer des lectures diversifiées et intégrées, à tenir un discours citoyen favorisant la compréhension et la réflexion et faisant appel à l'éclairage des différentes disciplines et à l'ensemble des moyens d'appréhension du monde. Quelle sera donc la matière étudiée et présentée? De quoi ce musée parlera-t-il? Disons le tout de suite, ce musée couvrira un large éventail de préoccupations puisqu'il parlera de la vie.

4.5.2 Cosmos et individu

Il s'intéressera tout d'abord à la naissance et au développement du monde. D'où venons-nous ? Il parlera du cosmos, des étoiles et du big-bang, mais aussi de l'apparition et de l'évolution de l'humanité, de la naissance et du développement des individus. Tout ceci dans une perspective scientifique bien sûr, mais aussi avec le regard des sciences humaines nous rappelant par exemple les mythes fondateurs, les légendes et croyances. On y retrouve ainsi toute la réflexion sur la génétique et les neurosciences, les préoccupations en matière de santé du corps et de l'esprit (comme les enjeux liés au sida ou à la problématique de la fécondation in vitro). On pourra y parler des sens, jeter un regard sur la médecine chinoise, faire le point sur le cancer etc....

4.5.3 Nature et culture

Mais personne ne vit pas dans un monde immatériel. Il y a d'abord la matière, puis l'environnement qui se présente sous la forme de la nature ou de la vie urbaine. Au cœur de ces préoccupations les rapports de l'individu avec les autres. On s'imagine facilement toutes les thématiques pouvant s'inscrire sous ce deuxième grand chapitre; de l'écologie au développement durable, des rapports entre les personnes (comment se construisent et se détruisent les civilisations), aux enjeux urbains.

Sous la rubrique matériaux les exemples peuvent être nombreux; n'utilise-t-on pas la matière pour marquer les grandes étapes de l'évolution (de l'âge de pierre à l'âge des matériaux de synthèse...) De même les thématiques liées à l'environnement et à la ville prennent plusieurs formes; (de la gestion des déchets et de la pollution à l'habitat; de la vie familiale au métissage des sociétés; de la vie sous-marine à l'aménagement des espaces verts...)

4.5.4 Faire et « faire faire »

Les individus et les sociétés ne restent pas passifs; ils agissent et réagissent. Le troisième grand champ d'intérêt du musée des sciences et sociétés sera donc l'action. Adaptation, transformation, insertion, création, mais aussi explication et réflexions entraîneront l'apparition d'outils et de techniques, de découvertes et d'instrumentations. Des technologies simples bien sûr, mais aussi des processus de création et d'invention. Des transports maritimes, aériens ou terrestres évidemment, mais aussi des découvertes médicales, des questions énergétiques, d'informatisation, de procédés et de techniques). A travers ces trois grandes sections se mêlent de façon étroite sciences et sociétés faisant de l'institution un lieu de confluences.

4.6 Une programmation

Pour mieux illustrer les sujets abordés par le nouvel établissement, il est nécessaire de comprendre un certain nombre de variables influençant les décisions, de préciser la nature des espaces et leur fonction et de préciser des orientations en matière de muséologie et de muséographie. L'établissement d'une programmation hypothétique donnera par ailleurs un autre éclairage sur les orientations.

4.6.1 Les variables

Le Musée est un musée thématique; il présente des situations, décrit des événements et des faits, raconte des histoires, fait vivre des émotions, explique, émeut... Il s'agit d'abord et avant tout de messages. Ces messages sont construits en tenant compte bien sûr des collections. Celles du Muséum évidemment. Mais aussi celles de la région, des musées français, des musées d'Europe et d'ailleurs dans le monde.

Si le Musée tient à mettre en valeur sa collection, il veut aussi faire découvrir d'autres collections; le Musée aura une politique ouverte de prêts et de diffusion; il aura une démarche pro-active d'emprunts. Il lui faudra aussi tenir compte des publics. D'autant plus que le public en général n'existe pas; il y a des publics prenant la forme de jeunes, d'experts, de touristes, de familles, de personnes âgées... La programmation ne peut ignorer les différences d'intérêts et les différences d'approche. Cette diversité des publics conduit à une diversité d'approches muséographiques (le Musée fera appel à l'ensemble des méthodes muséographiques : théâtralisation, audio-visuel, textes, informatiques, manipulations, etc. ...) Il sera aussi obligé de mettre sur pied un vaste programme d'activités pédagogiques et culturelles assurant d'une part l'interface avec les thématiques présentées et d'autre part permettant le prolongement et l'élargissement de ces thèmes. Le musée devenant un véritable pôle de référence pour le citoyen, il ne pourra alors éviter les questions socioculturelles ; les enjeux de nos sociétés constitueront donc un pôle important de la programmation.

Cette programmation s'inscrit par ailleurs dans le temps et dans l'espace. Le Musée doit tenir compte des cycles de l'année, offrant une programmation diversifiée permettant les relances, s'appuyant sur les temps forts dans la cité, prolongeant ses activités dans une stratégie de partenariat. Fortement enraciné dans son milieu, le Musée vit au rythme de la ville Cette vie ne se déroule pas dans un espace neutre, mais prend forme dans des lieux pré-définis (salles, auditoriums, espaces découvertes, ateliers...).

4.7 Des espaces publics

4.7.1 Les expositions

Le Musée présentera des expositions dans des salles cumulant un total de 6 000 m²; elles seront permanentes (3000 m²) ou temporaires (3000 m²). Celles-ci pourront être produites par le Musée, mais aussi co-produites ou tout simplement accueillies en provenance d'autres lieux culturels. Les expositions temporaires seront de formes diversifiées de 1 000 m² à 200 m².

Par ailleurs un espace de 300 m² sera réservé à des expo-événements actualités. A l'intérieur des espaces permanents, nous retrouverons un aquarium, un cosmo-dôme et un centre multimédia. Les salles seront conçues comme des boîtes (à compléter par la muséographie) et modulables. Ainsi une exposition pourra être conçue comme un tout intégrant 1 000 et 400 m².

4.7.2 Les espaces-découvertes, ateliers et médiathèque

Les espaces-découvertes et ateliers permettent notamment la manipulation ou la participation active des visiteurs (ce qui n'exclut pas que les expositions pourront présenter des éléments interactifs ou de participation). Une médiathèque complétera cet ensemble.

4.7.3 Les auditoriums et salles de travail

Deux auditoriums (100 et 300 places) et des salles de travail adjacentes permettront de tenir colloques et conférences, d'offrir des spectacles de danse, de théâtre et de musique, de présenter du cinéma...

4.7.4 Un hall important

Le Hall du Musée pourra contenir un millier de personnes et sera le théâtre d'évènements importants dans la cité. Un restaurant et un café complètent les espaces publics. Le musée sera situé dans un parc pouvant servir de lieu d'animation, mais aussi de lieu de présentation. Un jardin art et technologie pourra être ainsi aménagé.

4.8 Illustration des expositions

Un exercice de programmation nous permet de constater que le Musée présentera en plus des expositions permanentes une variété d'expositions temporaires en simultanée, celles-ci variant en taille, mais aussi en contenu et en muséographie puisqu'elles pourront viser des publics différents. Voici quelques sujets que l'on pourrait retrouver dans ce nouvel établissement et ce, à une période donnée.

4.8.1 Les déserts

Une exposition de 1000 m² présentant la faune et la flore des différents types de déserts, mais aussi la présentation de la vie des hommes et des femmes de ces déserts; l'imaginaire que l'on retrouve lorsque l'on parle des déserts, mais aussi les enjeux liés à la désertification de certains territoires.

4.8.2 La science-fiction dit-elle vrai ?

Les bandes dessinées ou les romans décrivent des théories scientifiques ou présentent des hypothèses de développement. Sommes nous face à des réalités scientifiques? De Jules Verne à Tintin en passant par Star-Treck.

4.8.3 Nouvelles technologies et emploi

L'impact des nouvelles technologies sur l'emploi; les changements dans l'organisation du travail, les conséquences. Tout ceci illustré par la présentation de cas réels actuels.

4.8.4 Vérités et mensonges

Tous les phénomènes de déformation de la réalité (miroirs déformants et magie...), mais aussi trucages de cinéma et regards sur la manipulation des médias (vraie ou fausse nouvelle...) Au même moment les auditoriums pourront présenter un festival du film scientifique et un colloque sur les enjeux environnementaux. Certains ateliers seront axés sur les nouvelles technologies et d'autres feront appel à l'imaginaire des jeunes pour créer par exemple la voiture de l'avenir. Les espaces découvertes traiteront des sens et de la couleur...

5.1 L'organisation fonctionnelle

5.1.1 Fonctionnement général

Le Musée des Confluences se construit autour de trois blocs fonctionnels principaux:

- L'interface, qui regroupe les activités d'accueil, de service, de restauration et de vente, destinées à tout le public du site indépendamment de la visite du musée; ce sont en effet des activités hors contrôle.
- Le corps du musée, qui comprend toutes les activités culturelles fondamentales du musée: les expositions et les activités d'accompagnement (ateliers et auditoriums). Ces activités se trouvent sous contrôle.
- Le support, qui se compose des fonctions de coordination et de logistique, à utilisation exclusive du personnel du musée.

5.1.2 L'interface

L'interface est la zone qui conduit vers le corps du musée, espace de transition pour tous les visiteurs du musée et pour les visiteurs de la pointe du confluent. Ce caractère transitif et intermédiaire est souligné par le statut qu'on lui attribue de zone hors contrôle, libre à la pénétration de façon indépendante de la visite du musée. Elle se répartit en deux zones différentes, accessibles de façon indépendante. On affirme de cette façon une distinction entre une "entrée principale" et une "entrée secondaire", ce qui n'est pas sans conséquences sur la configuration et le statut de la zone d'accueil correspondant (accueil ville et accueil parc).

En effet, tout en partageant un caractère commun de grande convivialité, les deux accueils vont différer sensiblement : l'accueil ville sera l'accueil majeur, officiel, en relation avec la ville de Lyon; l'accueil parc sera l'accueil "intime", en relation avec la pointe du confluent : il assurera l'ouverture du musée sur le parc et le prolongement de ses activités vers l'extérieur. Les deux zones d'accueil sont distinctes et toutefois en liaison physique entre elles. Le public qui le souhaite pourra ainsi relier librement les deux espaces d'accueil opposés sans passer par la zone "sous contrôle" du musée, tout en ayant conscience de le traverser grâce à des effets de transparence et de vue vers l'intérieur du musée.

5.1.3 Le corps du musée

Le corps du musée se compose de quatre types d'espace principaux :

- a) Les expositions de références
- b) Les expositions de déclinaisons
- c) L'espace liant
- d) Les espaces d'accompagnements pédagogiques

a) Les expositions de référence

Elles constituent le tracé fondamental du musée. Elles s'imposent au sens conceptuel et physique comme l'espace de référence pour l'ensemble de l'institution. Il s'agira alors d'un espace continu et linéaire, comme le sujet qu'il traite, avec trois ouvertures correspondant à l'entrée dans chacune des trois sections.

La "permanence" relative des sujets abordés dans cette partie se révèle dans un traitement de l'espace d'une très grande qualité et un haut niveau de finition. Les surfaces et les volumes de ces expositions seront dimensionnés de façon à pouvoir héberger des réalisations extraordinaires. On envisage dès maintenant l'intégration du vivant dans la première section au travers d'une reconstitution de milieu aquatique ; la création d'un spectacle multimédia permanent animé par des mises en scènes théâtrales, des projections, des effets scéniques dans la deuxième section ; l'installation d'un espace multimédia interactif dans la troisième section. Aussi, les 3000 m² prévus pour la surface développent une hauteur libre allant de 7 à 14 m en prévision de réalisations scénographiques spectaculaires.

Ces expositions de référence tracent l'histoire du monde, du Big Bang aux nouvelles technologies. L'homme en est l'enjeu central, car on s'interroge en permanence sur la mesure / démesure de l'homme par rapport au cosmos, à son environnement et à lui-même. Aussi, l'exposition s'articule en trois sections, chacune étant régie par une grande "question" :

- Section 1 : Quelles sont la place et l'importance de l'homme dans l'univers ? Tracé sous-jacent : de la naissance de l'univers à l'apparition de l'homme.
- Section 2 : L'homme a-t-il le devoir ? le pouvoir ? la responsabilité ?.... d'intervenir sur l'équilibre planétaire ? Tracé sous-jacent : de la dépendance à l'intervention de l'homme vis à vis de son environnement.
- Section 3 : Notre intelligence est-elle à notre service ? Tracé sous-jacent : l'homme créateur et les techniques au fil du temps.

Bien que minuscule à l'échelle de l'espace et du temps, on se rend compte que l'homme est le seul être vivant capable de dépasser ses limites physiques et biologiques. Créateur, inventeur et conquérant, il ose, depuis son apparition, et à un rythme de plus en plus accéléré, se mesurer avec l'univers.

Il s'agira forcément d'une histoire aussi généraliste que sélective. Les moments ou passages sélectionnés sont ceux qui ont déterminé les grands basculements d'équilibre à l'échelle de l'univers, à l'échelle planétaire ou à l'échelle humaine.

Au résultat, l'histoire du monde est l'histoire d'une série de "pertes d'équilibre" dont la cause première est parfois étonnement petite, ou totalement inattendue. Du même coup, l'idée de "flux" en évolution permanente permettra de resituer l'homme dans le grand cycle de la nature. Intervenues à un moment précis de cette grande histoire, les hommes représentent aujourd'hui un élément crucial dans l'équilibre de leur propre monde.... Equilibre encore une fois passager, destiné à évoluer encore, sans qu'on sache si ce sera à l'avantage ou au désavantage de la vie.

Sur le plan spatial, il résultera de ce discours un espace unitaire, linéaire, " continuum " mais modulable en trois unités selon l'ampleur de chaque thématique, dont les besoins en surfaces pourront varier en conséquence des choix muséographiques et scénographiques. L'accès à l'ensemble de l'espace sera possible en trois points différents, en correspondance des grandes thématiques proposées.

Sur le plan scénographique, des " objets-phare ", répartis en chaque section selon le discours, caractériseront l'ambiance, indiqueront la direction principale d'exploration, afficheront l'idée globale. Il pourra s'agir d'objets de collection mais aussi de dispositifs scénographiques et de supports de médiation variés. Ces objets-phare seront utilisés comme illustration du discours. Il s'agira de réalisations surprenantes et inattendues, " vivantes " au sens propre et figuré.

b) Les expositions de déclinaison

Elles se définissent par rapport aux expositions de référence comme le lieu de présentation d'un contenu de dérivation, d'approfondissement.

Cela se traduit sur le plan spatial au travers d'une série d'espaces clos, chacun renfermant un sujet différent et ponctuel, tels des boîtes noires et magiques à l'intérieur desquelles pénètrent les visiteurs. L'ensemble des expositions de déclinaison se présente alors comme fragmentaire, en " pointillé", avec une configuration et une localisation qui invitent à la découverte, à l'exploration d'un secret.

Les salles se caractériseront par une très grande souplesse technique afin de permettre une très grande variété de réalisations scénographiques et muséographiques. Les surfaces présentent elles-mêmes une pluralité de dimensions (de 1000 à 200 m² en passant par des dimensions intermédiaires) qui pourront s'adapter à la multiplicité des thèmes traités et aux différents rythmes de renouvellement programmé.

Les expositions de déclinaison traiteront de sujets ponctuels, qui permettent de focaliser le regard sur des questions circonscrites et de les approfondir, tout en s'inscrivant dans la grille thématique établie par le contenu de référence.

Sur le plan du contenu, chaque sujet représentera un monde en soi, sans relation directe avec les autres sujets déclinés et avec un lien seulement idéal avec la thématique de référence. A la différence des expositions de référence, les expositions de déclinaison ne se réfèrent à aucun enjeu pré-défini. Les enjeux seront aussi variés que les thématiques traitées. Les expositions de déclinaison se présentent alors comme un ensemble de points isolés, indépendants, entretenant toutefois entre eux et avec l'exposition de référence un rapport reconnaissable de rythme et de positionnement.

Sur le plan spatial, il résultera de ce caractère ponctuel et spécifique une série de sept " boîtes à trésors ", fermées, à découvrir, chacune demeurant indépendante et isolée des autres, de dimensions différentes. Sur le plan scénographique, des mises en scène très poussées et très différentes seront possibles dans ces espaces bruts, extrêmement flexibles, adaptables à tous les propos scénographiques.

Jusqu'ici décrites séparément par commodité, les expositions de référence et de déclinaison entretiennent entre elles, en réalité, un rapport étroit. La relation est plus riche que celle exprimée par une différence de durée (permanentes/temporaires) ou d'échelle (grande/petite) ; elle exprime un binôme caractérisé par la coexistence de deux notions complémentaires et antinomiques.

Ce rapport est assimilable à la relation existante entre un contenu général et ses particularités, entre un ensemble et ses composantes, entre une vue d'ensemble et un zoom...

On peut imaginer plusieurs manières de l'exprimer :

- Référence/déclinaison
- Thème/variation
- Statique/dynamique
- Lent/rapide
- Principal/secondaire
- Origine/dérivation
- Général/particulier

Le rapport entre expositions de référence et déclinaison se prête à toutes ces interprétations et bien d'autres, en soulignant toutefois que chaque terme existe et a une valeur uniquement en fonction de son corrélatif opposé. Cette bipolarité est primordiale non seulement pour la logique intrinsèque de l'ensemble du musée, mais aussi pour ses conséquences sur l'appréhension de l'espace de la part du public.

c) L'espace liant

C'est l'espace de circulation principal du musée, qui prend ici un statut spécifique : bien plus qu'un passage neutre, purement fonctionnel, il régit les rapports entre les différentes parties et leur attribue des statuts spécifiques. Il conduit, distribue et englobe à la fois. Comme l'espace urbain, l'espace liant est le vide qui crée les pleins, la circulation qui exprime la destination, l'extérieur qui définit l'intérieur; il se compare aux rues, aux places, aux passages, qui peuvent mettre en perspective, magnifier, laisser deviner, ou cacher les édifices.

Il a donc une forme propre, à configuration variable selon le propos et le rapport avec les espaces qu'il distribue. Il détermine la perception du lieu dans son ensemble, et de chacun de ses éléments constitutifs. A l'inverse des espaces d'exposition et d'accompagnement au contenu dense et défini, l'espace liant s'offre en vide à la libre disposition du public. Il laisse à celui-ci le temps de se réapproprier le sujet d'une exposition qu'il vient de quitter ; de prendre connaissance et envie d'autres sujets ; de décider d'en aborder un nouveau ; puis de les comparer...

Ce sont ainsi l'espace et le temps indispensables à partir desquels le visiteur tissera ses propres liens entre les différentes expositions. C'est également un espace multiple et informel. Il intègre un café, espace de repos et de restauration qui étalera sa "terrasse" sur la "place" principale de l'espace de rencontre. Il pourra être aussi le lieu occasionnel des manifestations, animations, rencontres, spectacles, vernissages qui rythmeront la vie du musée.

d) Les espaces d'accompagnements pédagogiques

Des activités d'accompagnement complètent le corps du musée. Il s'agit d'une part d'une série d'auditoriums, salles de conférence destinés majoritairement à un public adulte de visiteurs, d'autre part des ateliers pédagogiques destinés aux jeunes publics. Les activités d'accompagnement se situent à un niveau de visibilité moins important que les espaces d'exposition mais participent tout autant à la vie culturelle du musée : ce sont des espaces mis à la disposition du public, où les thématiques et les problématiques présentées par le musée se déclinent en modes différents, qui impliquent la présence d'animateurs, de conférenciers, d'artistes... Fonctionnant de façon conjointe et complémentaire avec les présentations muséales, ces espaces se situent à proximité des espaces d'exposition tout en gardant une certaine indépendance, qui permet le déroulement autonome de certaines activités.

5.1.4 Le support

Le support, face cachée du musée, non accessible au public, se compose schématiquement de deux types de locaux :

- des locaux de type tertiaire classique, qui abriteront les bureaux du personnel scientifique, administratif et technique du musée ainsi que les services communs internes.
- des locaux de logistique spécifique des expositions et du bâtiment.

L'ensemble de ces locaux fonctionne comme les coulisses d'un grand théâtre multi-scènes, qui se doivent d'être efficaces et performantes. Au cœur du dispositif se trouve la logistique des expositions, plaque tournante vers laquelle converge une multitude de flux internes et qui innerve ensuite directement l'ensemble des espaces d'exposition.

Les activités seront disposées selon un ordonnancement successif et précis et seront reliées par des circulations à gabarit unitaire permettant, d'une part, de faire circuler facilement les objets d'encombrements très variables entre les locaux et, d'autre part, d'atteindre le plus directement possible les espaces d'exposition côté public. Comme l'interface, le support entretient des liens directs avec l'extérieur, au travers d'un accès de service réservé aux différents corps de personnel et un accès de livraison principal en liaison directe avec la zone de logistique des expositions.

5.2 Dimensionnement global

Le dimensionnement global du musée correspond à 20 600 m² environ (entendus comme surface utile), auxquels se rajoutent les 9 000 m² de parking, dimensionnés pour recevoir 280 voitures et 15 cars. Le corps du musée, avec plus de 10 000 m² en surface utile, représente 50% du bâtiment; dimensionnement qui traduit en espace l'importance prédominante des activités culturelles - expositions, ateliers, auditoriums - ainsi que l'ampleur singulière donnée à l'"espace liant". Il affirme, finalement, l'importance que le musée donne à son public. L'ensemble de ces surfaces se répartira nécessairement sur plusieurs niveaux. Toutefois, il gardera une unité spatiale affirmée pour faciliter l'appréhension de l'espace de la part de ses utilisateurs. Le restant des 50% de la surface se partage entre le dispositif de support, et le dispositif d'interface.

ECOLE NATIONALE SUPERIEURE D'ARCHITECTURE
DOCUMENT SOUMIS AU DROIT D'AUTEUR

6.1 Architecture Studio

Architecture Studio est une structure créée à Paris en 1973 autour de 7 architectes associés : Martin Robain, Rodo Tisnado, Jean-François Bonne, Alain Bretagnolle, René-Henri Amaud, Laurent-Marc Fischer et Marc Lehmann.

Formée sur la base d'un projet intellectuel original qui postule une philosophie du groupe pour une architecture de groupe, l'équipe reste ouverte et s'agrandit au cours du temps : Martin Robain depuis 1973, Rodo Tisnado depuis 1976, Jean-François Bonne depuis 1979, Alain Bretagnolle et René-Henri Amaud depuis 1989, Laurent-Marc Fischer depuis 1993 et Marc Lehmann depuis 1998.

Au travers d'un processus collectif de conception et d'une approche de l'objet bâti liée aux spécificités de son contexte, l'écriture architecturale est sans cesse renouvelée dans ses modalités d'expression. Architecture Studio regroupe, autour des 7 associés, des architectes, des urbanistes, des designers et des architectes d'intérieur, de différentes nationalités.

Le Programme du Parlement Européen de Strasbourg : Hémicycle et bureaux pour le siège officiel du Parlement européen comprenant un hémicycle de 750 places, 1133 bureaux pour les parlementaires, 18 salles de commissions de 50 à 350 places, un centre de presse, des restaurants...

Au Nord Est du centre historique de Strasbourg, le cours d'eau l'Ill rejoint le canal qui relie la Marne au Rhin. Sur une berge de 360 mètres de long, la rive accomplit sereinement sa courbe parfaite, face aux bâtiments du Conseil de l'Europe, tandis qu'à l'ouest, une ville jardin des années 20 aligne la géométrie régulière de petites maisons individuelles, identiques et, entourées d'arbres. Au loin : la flèche de la cathédrale de Strasbourg.

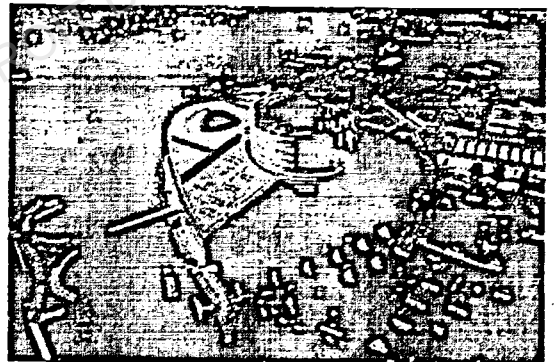
L'arc, le dôme et la tour : trois grandes figures architecturales en réponse au programme. C'est ainsi que le bâtiment se décompose en trois grandes figures imbriquées. Ces trois éléments-signaux dont le volume général est à l'échelle urbaine, déploient structurellement les quatre fonctions majeures du programme.

Vu de l'extérieur, le bâtiment est donc immédiatement lisible, repérable: arc, tour, dôme, et "cordon ombilical" au dessus de la rivièrre, presque signalétique, logo typique, comme un dessin, une image d'autant plus mémorable qu'elle est sans référent, et pourtant objet non autonome, relié morphologiquement au site, contextuel.

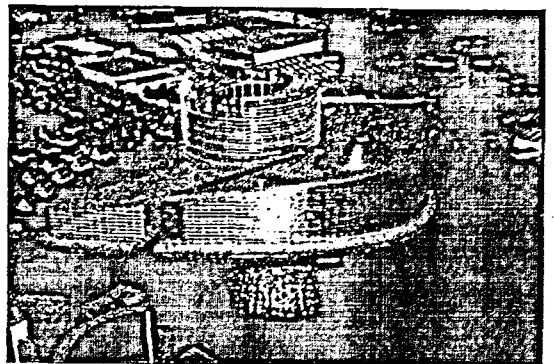
Sous cette savante apparence de simplicité, le bâtiment recèle ensuite la complexité inhérente à son échelle, mais aussi à la volonté de créer une architecture qui mette en place des systèmes de relations ouverts, une architecture qui serait à l'image de la démocratie, une et composite, en devenir et vivante.



Vue générale du parlement européen de Strasbourg

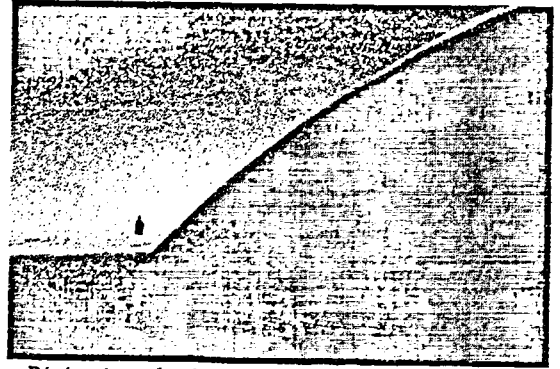


Accroche architecturale entre les deux rives



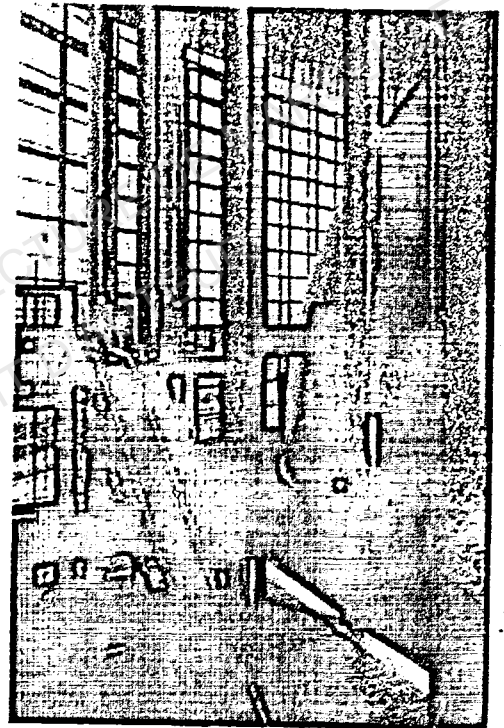
Lecture simultanée entre site et architecture

La sphère de bois (allongée), est mystérieuse et opaque. La tour de verre et de grès, d'apparence dense, se révèle inachevée, et réservant la surprise de la place publique en ellipse qu'elle recèle en creux. La double façade de verre de l'arc repose sur une structure en acier, elle-même décomposée dans ses horizontales par les lignes courbes des caillebotis ajourés disposés en redan. Ce n'est donc pas une surface, mais de multiples parois plus ou moins envahies de vides ou de transparences qui composent le dessin de l'arc en une succession de plans. A l'intérieur, la logique de cette transparence orchestrée géométriquement par la rencontre ou l'éloignement du cercle et de l'ellipse, crée un effet de renouvellement constant du paysage, cadrant, dans le mouvement, des tableaux sur la ville, l'eau, le ciel... Le toit de l'arc, dont la modénature métallique régulière est interrompue par l'immersion inachevée de la sphère, et par la brèche de verre qui signale le dessin de la rue principale intérieure, est visible diversement depuis la tour ou depuis la ville, semblable à une "cinquième façade".



Pénétration volumétrique entre le volume de l'hémicycle et la toiture du parlement

Un système de trames traité différemment suivant les figures, structure l'ensemble du bâtiment. Sur le thème emblématique de la colonne, du poteau, qui pose le problème classique de la relation de la structure aux voiles de surface - articulations avec les poutres, les sols, les murs, les plafonds - le projet met en scène un poteau circulaire dont les axes sont évidés. Cruciforme à contrario, il structure la figure de l'arc en un maillage régulier de 9m60 x 9m60, parfois sous la forme d'une haute colonne, épure de 50 mètres de hauteur, parfois sous la forme d'un quart de cercle de hauteur variable, lorsqu'il marque la croisée des murs perpendiculaires.



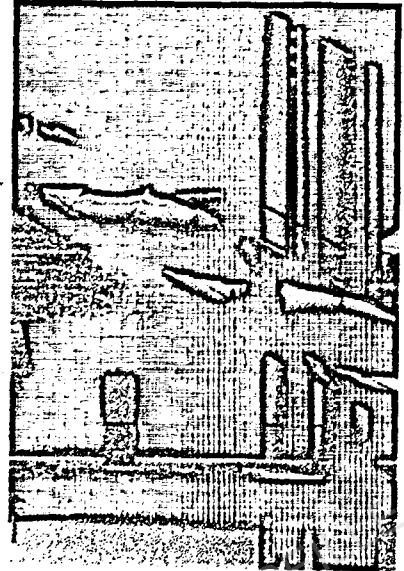
Vue intérieure, laissant deviner la grande qualité architecturale des espaces. Immensité du volume et chaleur de l'aménagement

Deux cent mille mètres carrés répartis sur les dix-huit niveaux d'un bâtiment dont la hauteur de soixante mètres est mesurée sur le balcon de la cathédrale positionne d'emblée le bâtiment comme une macro-architecture. Mais si le bâtiment se donne à lire de l'extérieur comme un objet unitaire, il déploie et décompose à l'intérieur, dans un mouvement de retournement, tout l'éventail des plans, et perspectives, propres aux deux échelles, urbaine et humaine. Si les architectes ont énoncé la question de l'échelle comme l'une des principales difficultés du projet, mais aussi comme son plus bel enjeu, c'est que le "format" de l'architecture ne devait à aucun prix se résoudre dans une réponse monolithique, autoritaire. Dans cette tension, à la limite extrême entre bâtiment et ville, la mise en place d'une succession d'échelles intermédiaires, ouvertes les unes sur les autres, en relation, polymorphes, permet d'instaurer des passages constants d'une dimension à l'autre. Tous les seuils sont des propositions, des hypothèses vers différents parcours. Le jeu des horizontales (droites et courbes) et des verticales (alternativement rythmées par des pleins et des vides suivant les niveaux et les emplacements), avec leur logique propre et leurs combinatoires, produisent, au delà de la mathématique précise des mesures, le "désordre" nécessaire à la dimension de la ville, avec ses ruptures d'échelle, ses accumulations, ses surprises, ses points de vue, ses espaces de retrait et ses moments de spectacle.

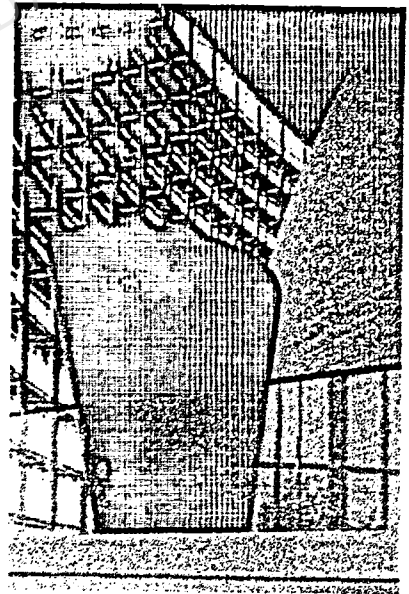
Au delà de sa fonction première, le Parlement incarne un symbole fort, attirant un grand nombre de touristes. Dans la représentation de cette dimension publique, l'agora, les parcours et les lieux prévus pour les visiteurs, sont l'équivalent d'un "premier rang" au théâtre. Par un jeu classique de proportions, le parvis, planté de hauts mâts où sont hissés les drapeaux aux couleurs des pays membres, et l'entrée de la tour, ménagent un effet de surprise, dramatisent l'arrivée sur l'espace démesuré de l'agora. De la même manière, symétriquement, les sas d'accès à l'hémicycle sont d'échelle réduite, découvrant théâtralement l'ampleur de l'ellipse, presque sans échelle, à la fois gigantesque et intime. A l'échelle de la ville, comme une connivence futuriste entre l'activité parlementaire et les habitants.

Pour Architecture Studio Europe, la construction du Parlement a été l'occasion d'expérimenter et de mettre au point de nouvelles méthodes de travail liées au développement des technologies informatiques, qui modifient profondément la production industrielle et donc les possibilités formelles. L'aspect le plus marquant de cette évolution est la capacité de l'objet industriel à intégrer des caractéristiques uniques. La production industrielle rompt ainsi avec ce qui faisait sa définition: objet répétitif, identique, normatif, et de grande série. Paradoxalement, plus la définition technologique est grande, plus elle laisse de place à une reprise en compte de la main, ouvrant la voie à une industrie capable de réintégrer les qualités propres à l'artisanat. Numérotés, les éléments de verre de la façade en arc sont dissemblables les uns des autres, leur mesure variant à chaque intersection de la géométrie orthogonale propre à la structure du bâtiment et de la courbe qui l'entoure. Cette nomenclature, rendue possible par l'informatique, permet de nouvelles interprétations techniques qui influent sur la conception, élargissent le vocabulaire et modifient l'esthétique de l'architecture. Pour Architecture Studio Europe, cette évolution marque un tournant décisif dans la conception de l'architecture, mais constitue aussi un mouvement de société plus vaste, où les différences, la diversité des formes, la possibilité de personnaliser les objets, va dans le sens d'une culture plus ouverte, peut-être plus humaniste, qui réapprivoise les savoirs de la main tout en utilisant l'outil de plus en plus sophistiqué qu'est l'informatique.

Le nouvel hémicycle du Parlement Européen est un projet remarquable à plus d'un titre. Ce plus grand chantier d'Europe (220 000 m²) est un chantier à coûts maîtrisés. En effet, lors de l'ouverture des offres d'entreprises, le montant à ne pas dépasser est de 2 195 702 060 francs H.T. (valeur juin 1998). Ce montant comprend la marge contractuelle de sécurité de 6% pour les aléas techniques en cours de chantier. Le montant constaté à ce jour est de 2 142 437 514 francs H.T. (valeur juin 1998). Le coût de la construction de ce bâtiment est de 9 740 F/m².

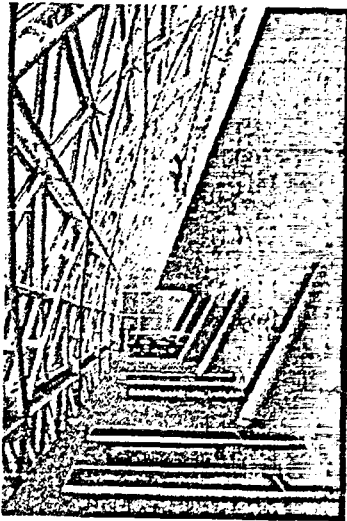


Jeu de profondeur de champs entre escalator, poteau et hémicycle en bois



Les petits salon en forme de fleur, permettent à quelques personnes de s'entretenir en particulier

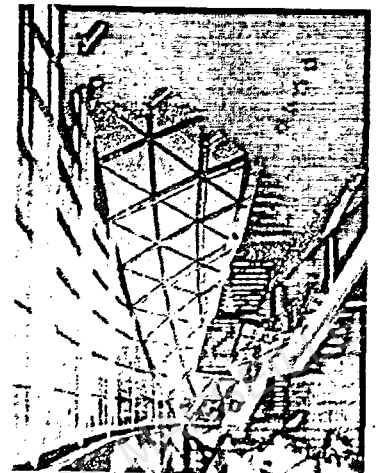
6.2 Sir Norman Foster



Vue intérieure du rez de chaussée avec la courbe élancée de la façade de verre

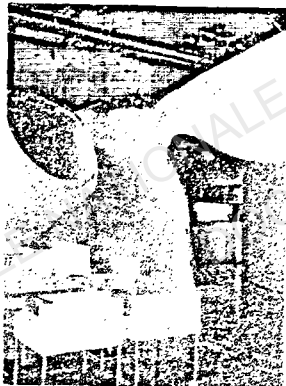
Située sur le campus de Sidgwick, la faculté de droit de Foster allie avec bonheur une conception moderne et le respect de l'environnement. Prenant en compte la présence des arbres et modifiant le dénivelé du terrain autour du bâtiment pour l'unifier avec ses voisins, Foster a amélioré l'aspect du lieu.

Le bâtiment se compose de 5 auditoriums, de salles de séminaires et des bureaux administratifs. Avec ses 8360 m², le bâtiment impressionne par la courbe majestueuse de sa façade au nord. Les panneaux en verre ont été scellés en usine dans des sous-châssis, ce qui a permis d'obtenir une surface particulièrement lisse. L'efficacité énergétique a été soigneusement pensée, et seules les salles de conférence du sous sol ont besoin de l'air conditionné. La prise en compte des angles du soleil, ainsi que l'utilisation de la masse du béton pour refroidir le bâtiment, permettent de conserver des températures agréables, même durant les grosses chaleurs.



La grande transparence de la construction et son espace sous la haute voûte

6.3 Jakob et MacFarlane



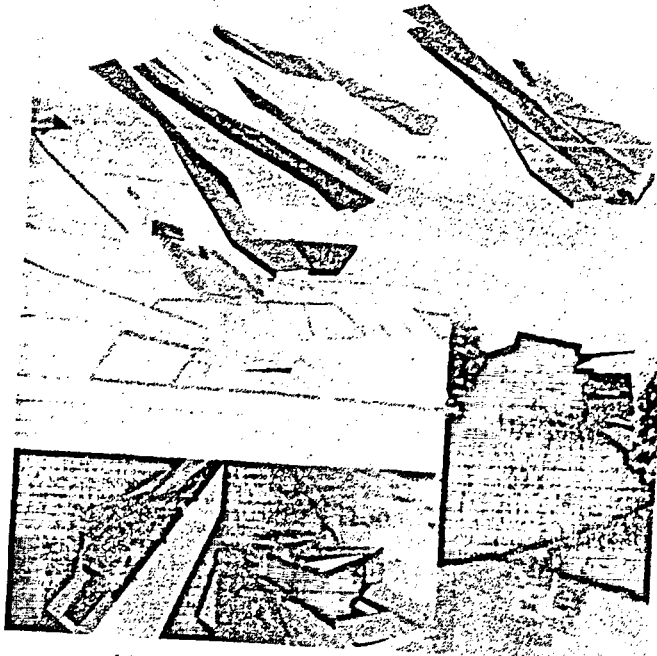
Les « blubs » du restaurant

La réhabilitation du restaurant Costes de l'espace Beaubourg a été confié au tandem franco-néo-zélandais Dominique Jakob et Brendan MacFarlane. Issue de la trame structurelle du Centre Pompidou, la paroi sol-mur-plafond composée de panneaux aluminium, constitue une peau ininterrompue tantôt régulière (au sol) et tantôt déformée (les coques). Ces volumes sont construits sur le principe d'un système ossature-enveloppe, la peau jouant un rôle structurel important. L'ossature primaire est constituée d'un maillage de couples verticaux et de lisses horizontales, et suit la trame du bâtiment. Composée de plaques d'aluminium brossé (0.80 X 2 m) et 4 mm d'épaisseur, l'enveloppe est soudée sur l'ossature. Ce carrossage a été conçu à partir d'une maquette en plastiline suivie d'une modélisation informatique. La peau en aluminium a été découpée et formatée à partir d'une machine (Eckold), de façon à prendre une forme soit convexe soit concave. Ces osselets évidés se lovent sous les membrures des hautes poutres d'acier sans nier leur lecture.



La boîte dans la boîte

6.4 Les architectures d'Archilab

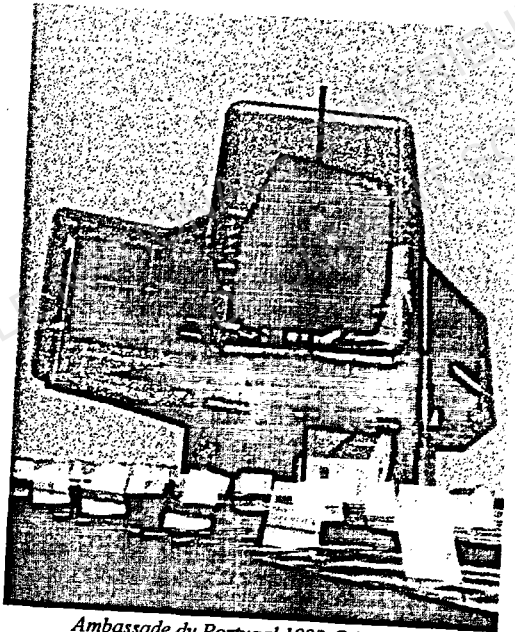


Muséum of Global Culture 1998, W. Dubbeldam

Winka Dubbeldam s'est intéressé, pour ce projet et d'un point de vue architectural, à la question de la texture, de la tissure, et de l'intégration. Tout d'abord il s'agit d'intégrer le bâtiment dans son site; non seulement celui de son implantation locale mais aussi son contexte global.

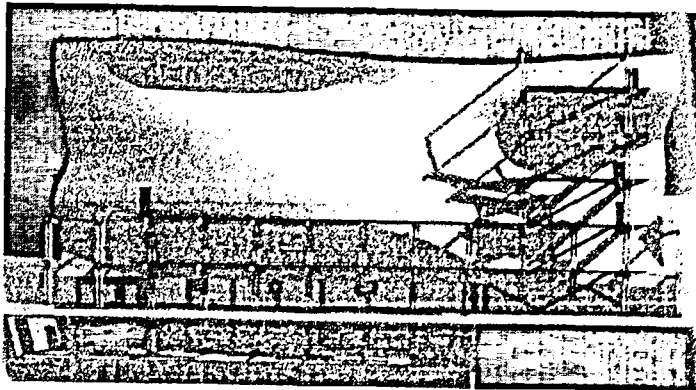
En équilibre entre flottement et ancrage, le projet entend également intégrer les éléments programmatiques les uns aux autres. La structure du bâtiment est constituée de plusieurs plateaux entre-pliés et entre-tissés: niveau urbain, niveau public, niveau des collections, niveau des bureaux.

L'ensemble forme une matrice, un système dynamique d'interaction programmatique. L'architecture assume ici une fonction «organismique»: aucun programme n'est exprimé en tant que tel, tous participent à un même paysage architectural, sorte de synthèse recherchée entre art science et architecture.



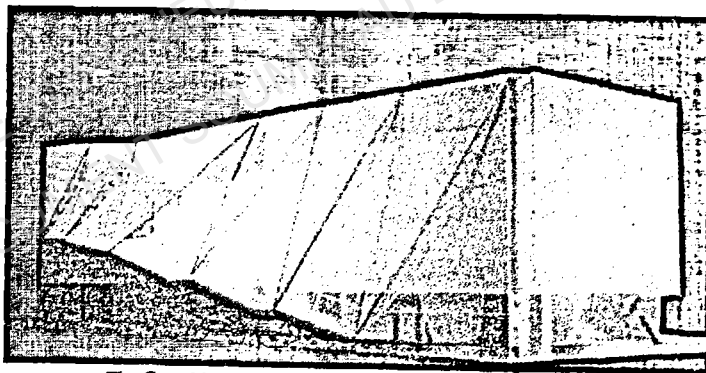
Ambassade du Portugal 1998, S. Metay

Pour cette ambassade, la distribution horizontale et verticale des éléments du programme se fait selon leur fonction et leur degré de confidentialité. Les éléments publics et privés se trouvent ainsi exposés au regard ou à contrario, cachés. Le pied fragile de l'édifice est un espace de pincement, de déséquilibre et d'instabilité. L'ambassade s'érige en une forme insolente, vouée à l'altération.



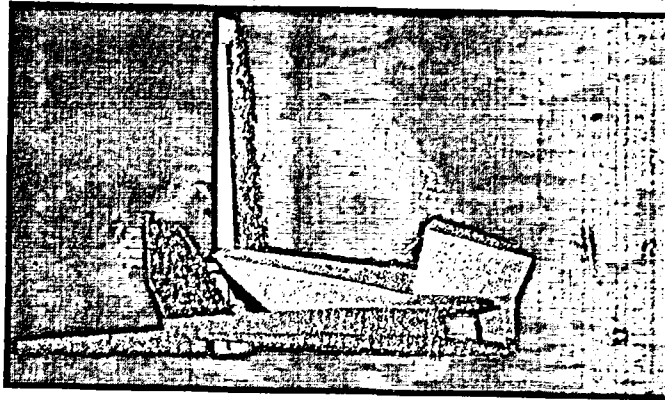
Centre culturel de Ribeira Portugal 1999, P. Mazoyer et J.L. Ngo

Trois notions régissent ce projet : le parcours, l'instabilité et l'interstice. D'une part, le parcours, car il s'agit de privilégier la relation de l'usager à l'espace qui l'entoure. Ses déplacements sans cesse renouvelés au gré de la collection ou des expositions temporaires du musée sont l'occasion d'aiguiser sa conscience de l'architecture dans laquelle il évolue. D'autre part, l'instabilité, car il s'agit de mettre en abîme les repères pour mieux exciter les sens et procéder à une sorte d'hypersensorialité. Et enfin l'interstice, car il s'agit de donner une vision fragmentée du bâtiment, de son architecture, de son environnement afin de susciter la curiosité et de favoriser le parcours. C'est également le moyen d'offrir des fuyantes et des échappatoires visuelles qui sont autant de moments de vertige ou de respiration.



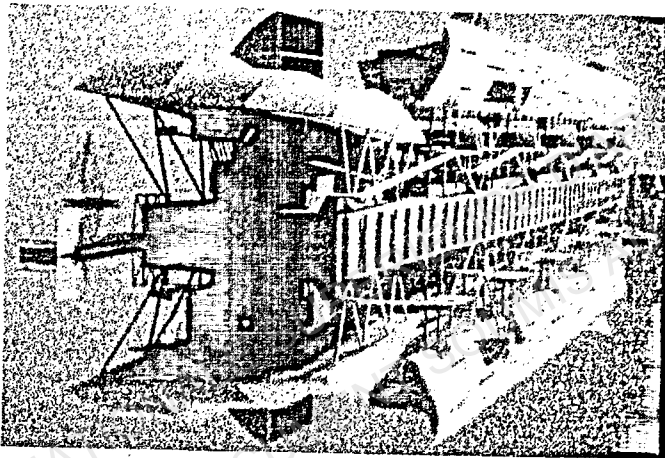
The Graz Theater Autriche 1998, J. Reisser et N. Umemoto

Le théâtre de musique se compose de deux formes construites imbriquées, correspondant chacune à des fonctions programmatiques majeures de l'institution : Education et Spectacle. Les fonctions éducatives occupent le socle en verre et en métal. Cette partie reçoit le flux des étudiants en provenance du parc et du collège situés plus loin. Les fonctions publiques de l'auditorium et ses espaces connexes sont combinés dans et sous une structure légère, semi opaque, semi transparente.



Guest house Japan 1995, C.J Lim et Studio 8

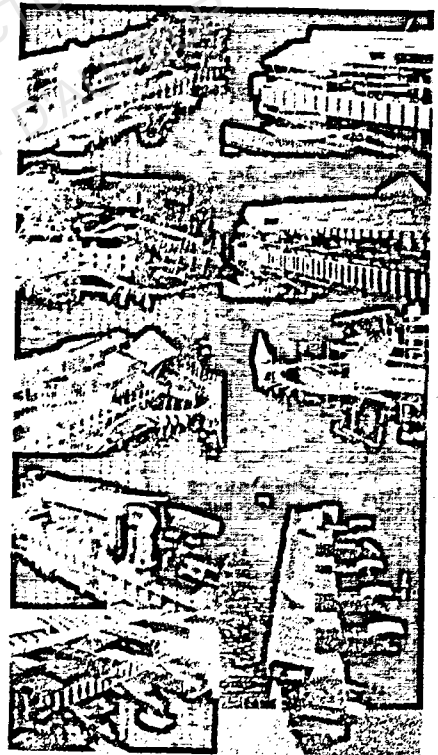
Les formes de cette maison sont en rapport direct avec son « hôte », l'environnement fluctuant qui l'accueille ainsi qu'avec les éléments internes du programme. La limite entre la maison et l'hôte ne peut se définir clairement : le paysage, fracturé et dynamique, empiète sur la maison, brouillant ainsi la frontière entre les deux. L'architecture traditionnelle de la maison, soumise à un dialogue extrêmement interactif, devient ici adaptative et réceptive.



Super Pier 1+2 New York 1991, Atelier Nishimoto

Ce projet commandé par Toppan Co. Ltd, consistait en un développement conceptuel et en une proposition architecturale pour une série de « piers » abandonnés sur les franges de Manhattan. Le programme « Super-Piers » cherchait des images de structures novatrices pouvant transformer le site, un quai ponctué de pontons en ruine.

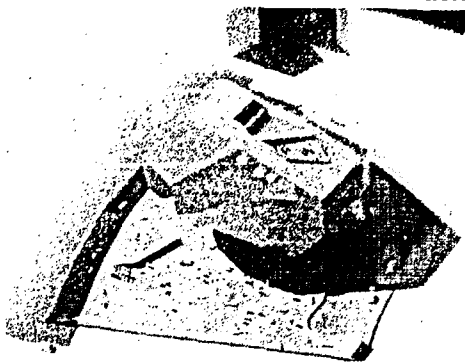
Nishimoto proposait dans son projet d'utiliser des terrains de sport extérieurs comme des éléments pouvant unifier l'ensemble du bâtiment. Le niveau du sol était consacré aux courts de tennis, de basket-ball, de volley-ball, le niveau supérieur, aux cafés, aux salles de gymnastique et aux équipements annexes. Un exemple réussi d'architecture pertinente face à un site et un programme:



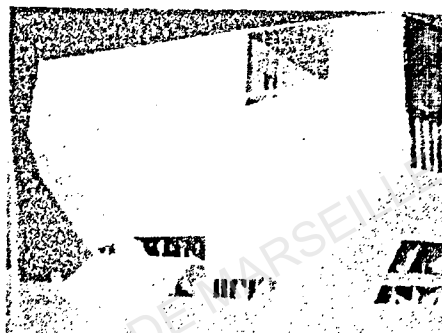
Maquettes d'étude

6.5 Rem Koolhaas

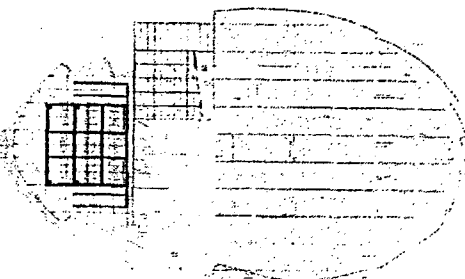
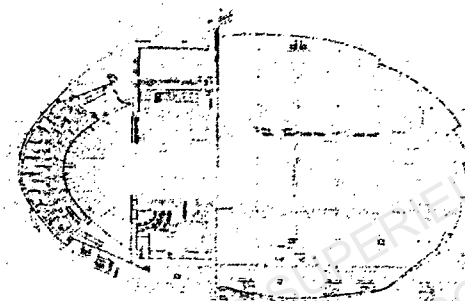
« Au lieu d'articuler la nouvelle salle de concert comme un segment du mur circulaire autour de la place, nous avons décidé de créer une nouvelle place plus intime, entourée de trois côtés, sur laquelle la salle de concert se tient comme un objet autonome. Cette soigneuse discontinuité nous permet de créer un contexte spécifique pour le nouveau bâtiment, et de régler en un seul geste, les problèmes de symbolisme, de visibilité, d'accès ... En considérant le building comme une seule masse dans laquelle nous creusons les deux salles de concert et tous les autres espaces publics, nous créons un bloc évidé aussi surprenant pour ceux qui sortent à l'extérieur du bâtiment que pour ceux qui se trouvent à l'intérieur. Il révèle ce qu'il contient sans être didactique ; en même temps il montre la ville d'une façon qui n'est jamais arrivée avant. »



la « casa da musica » Porto 2000,
OMA et R. Koolhaas,



La « casa da musica » Porto 2000,
OMA et R. Koolhaas



Euralille, le grand palais 1994, R. Koolhaas

L'organisation du grand palais de Lille, juxtapose littéralement les trois éléments du programme : une salle de spectacle pour les concerts rock de 5500 places (Zénith), un centre des congrès comprenant trois amphithéâtres, des restaurants et des bureaux (Congrès) ; une halle pour les foires expositions de 20000 m² compartimentables (Expo). Séparées par des cloisons escamotables, chacune de ces entités peut s'ouvrir sur les autres, permettant ainsi diverses combinaisons d'usages – la « contamination des fonctions » chère à Koolhaas – mais aussi la perception de la globalité de l'espace intérieur sur son long axe.

Chacune possède aussi sa cohérence propre, et peut se résumer à une attitude qui explique et symbolise son propos. Expo est une halle légère peuplée de colonnes, à toiture fine. Congrès est une construction traditionnelle en béton armé de plusieurs étages, à toiture lourde, dont l'intérieur organise une dramaturgie de matériaux bruts pris pour finis. Zénith est une dalle-gradins libre de points porteurs, à toiture épaisse, dont la salle est strictement engendrée par ces géométries courbes. Quand au ruban de façades qui emballa l'ensemble, il décline un catalogue de neuf type de parois, du standard à l'exceptionnel, rigoureusement pensées et stratégiquement réparties.

Les architectes ont abouti à un objet paradoxal et séduisant, « scandaleusement simple », dont les spécificités internes enrichissent l'apparente unité, où la rationalité sert la désinvolture et où le jeu entre économie et échelle conduit la mise en scène du peu par le beaucoup.

Trois lectures complémentaires et simultanées de la ville : LE PAYSAGE, L'URBAIN, L'ARCHITECTURE permettent d'appréhender la ville comme un ensemble résultant de cette superposition et non pas comme une juxtaposition d'éléments isolés.

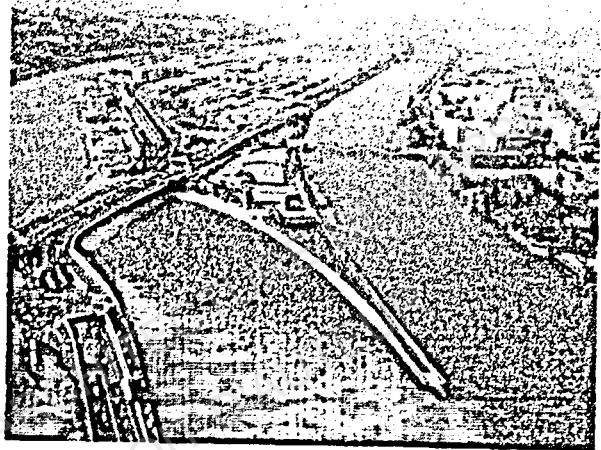
L'histoire et les éléments naturels du lieu (GENIUS LOCCI) fournissent la matière essentielle du projet. Les limites naturelles du terrain déterminent une forme géométrique simple, en triangle, identifiable dans la pratique spatiale du lieu.

L'idée de départ est « d'habiter » l'extrême pointe du confluent, utiliser la configuration du site afin de trouver des lignes de composition et de construction harmonieuses avec ce dernier.

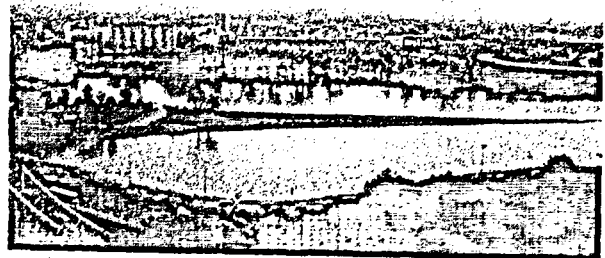
Le dialogue ouvert entre le terrain, la présence très forte de l'eau et du paysage, laisse imaginer une multitude de scénarios et d'espaces ayant pour logique leur discours avec l'extérieur. Le jeu des lignes tendues des berges et la légère pente du terrain sont les premiers signes évocateurs d'un vocabulaire de formes architecturales lisses tendues et dynamiques en « contact » avec l'eau.

Le projet est ici volontairement décrit de manière fragmentaire. Plusieurs raisons expliquent cette attitude, la première est la complexité de synthétiser et d'exprimer le parcours entier du processus de conception, la deuxième est la volonté de ne pas dévoiler entièrement l'ensemble du projet, car le mémoire n'en est pas le but final, c'est tout au plus une prise en considération, un début d'immersion par rapport au sujet traité à son contexte et à ses ambitions.

Toutefois l'ordre chronologique, c'est à dire, le sens de progression et d'avancer du projet est ici respecté. Le classement des images correspond à l'ordre croissant de la conception du projet, à ses interrogations et aussi parfois à ses retours en arrière.



Vue aérienne Sud-Ouest du site



*Vue latérale du site (façade Ouest)
Au premier plan, l'A7 et le pont de la Mulatière*



Vue aérienne Sud-Est

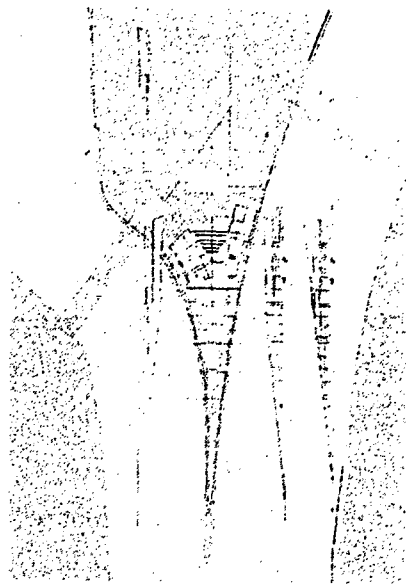
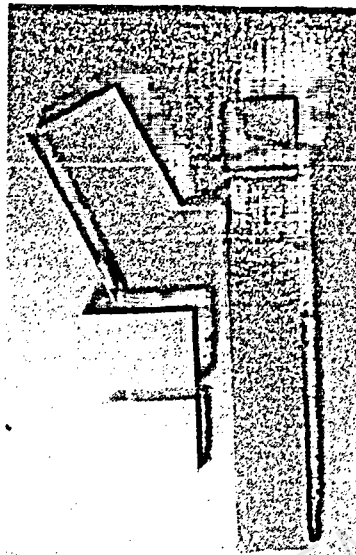


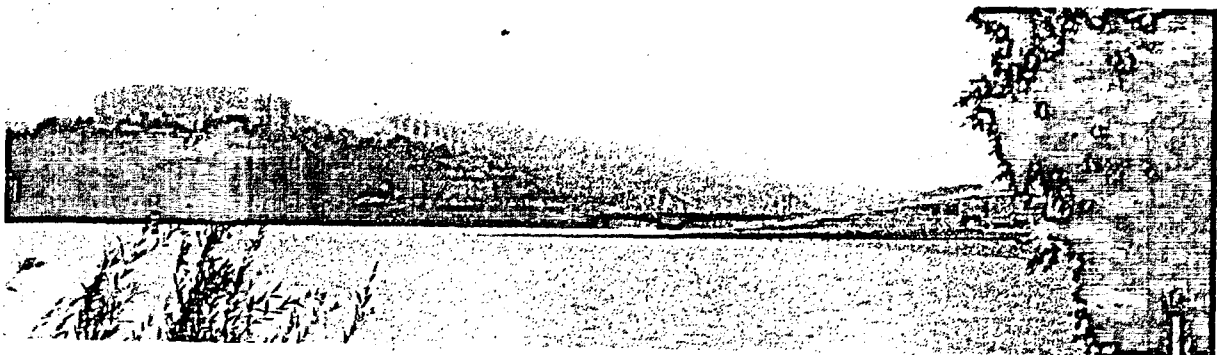
Schéma de travail sur l'implantation du bâtiment



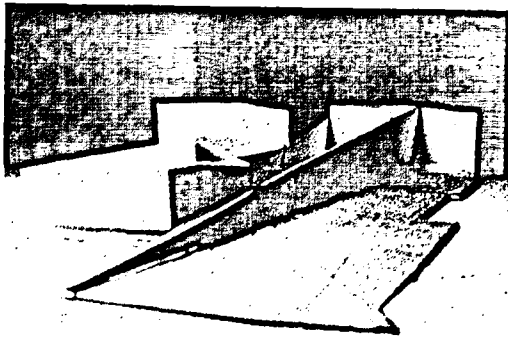
Etude volumétrique



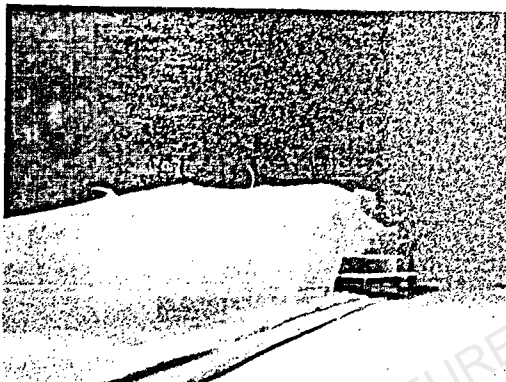
Le site vu de l'autre berge du Rhône à l'Est (côté parc de Gerland, Lycée international)



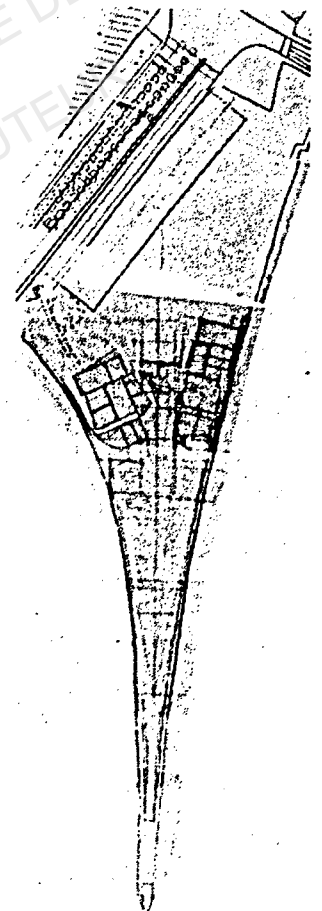
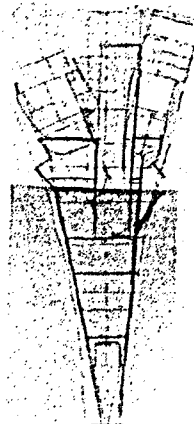
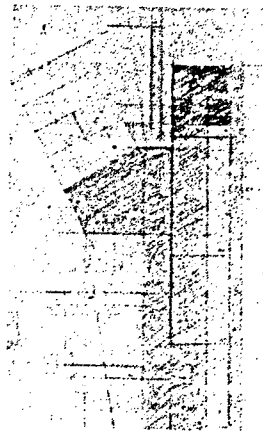
! L'idée d'une implantation en bout de site



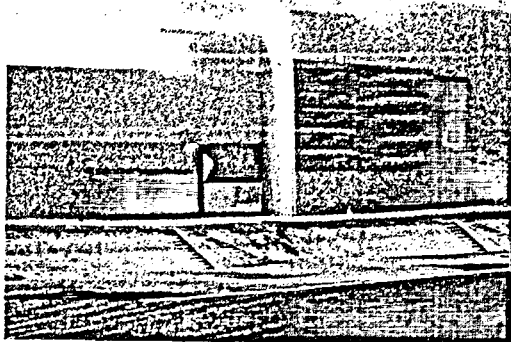
Dans un premier temps les éléments programmatiques sont posés à même le sol sans véritable structure ni rythme. Ces éléments occupent la pointe du site. Mais très vite ils se retrouvent coincés les uns derrière les autres, les fleuves deviennent non plus des échappés visuels et spatiaux, mais au contraire accentues la sensation d'isolement et de « prise en otage » de ces espaces coincés entre les eaux.



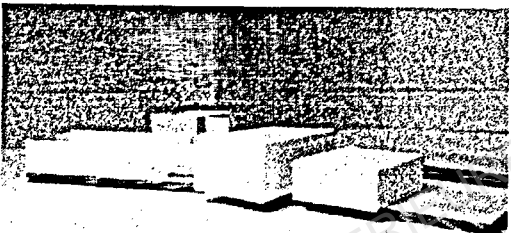
Maquette d'étude. Perspective sud-est. Côté Rhône



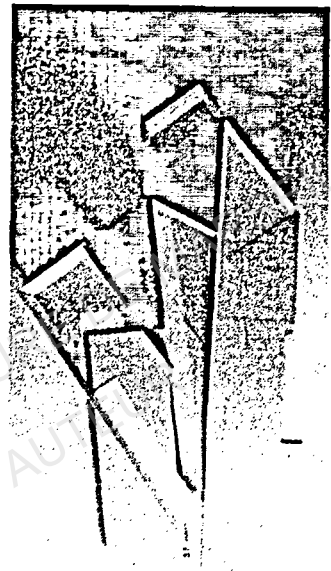
Schémas de travail en plan. Trouver des solutions d'accrochages des espaces aux rives existantes.



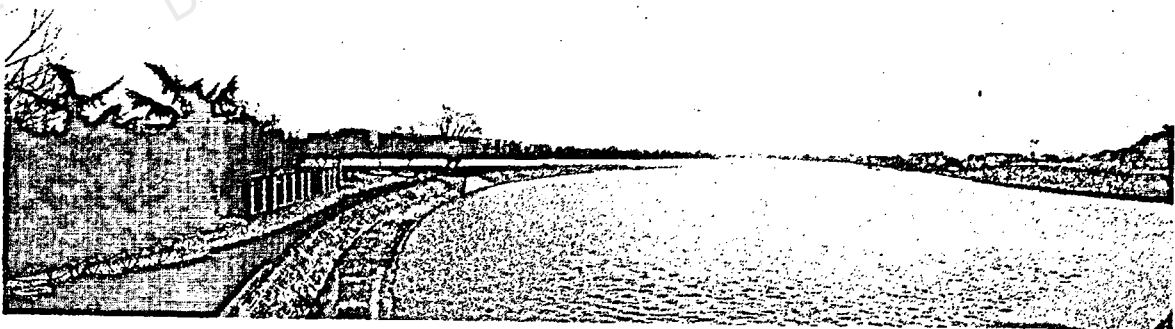
*Fragment de maquette.
Créer une entrée pour le bâtiment directement du parc*



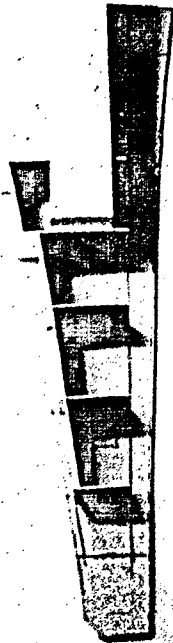
*Prise en considération des volumes des différentes
parties programmatiques du musée*



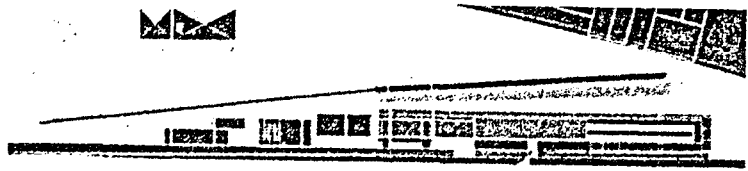
*Deux trames coexistent et tissent
l'espace du rez de chaussée*



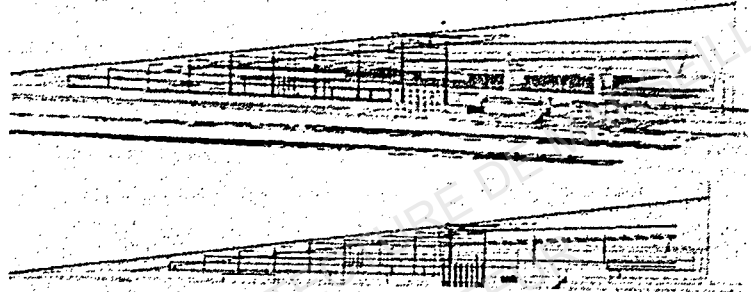
Vision du site depuis le pont autoroutier de la Mulatière vers le sud (la pointe du confluent) « Echappée visuelle »



Recherche d'une trame constructive



Etude de façade côté Rhône



Recherche d'une dynamique générale pour l'ensemble du projet

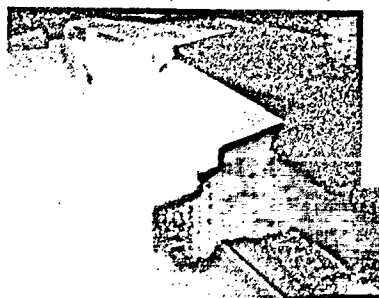


Vue générale sud-ouest de l'entrée de ville. Sur la droite le site du musée, sur la gauche le déploiement de la presqu'île, au centre le complexe du pont autoroutier et ferroviaire de la Mulatière

Le scénario de désenclavement du terrain vis à vis du reste de la presqu'île est un élément crucial dans la combinaison spatiale à trouver. Il vient alimenter et perturber cette première démarche. L'architecture doit marier en premier lieu les deux parties du futur parc urbain de l'entrée de ville, géographiquement séparées par l'autoroute (A7).

Elle utilise une berge pour construire sa silhouette, et non plus les deux en même temps. Ce sera celle du Rhône car elle est la plus tendue. Mais c'est aussi le positionnement qui permet de développer le parc jusqu'au bout du site et d'accueillir la promenade piétonne des quais de Saône, dans un souci de continuité de découvertes progressives et d'arrivée sur le terrain depuis le centre ville.

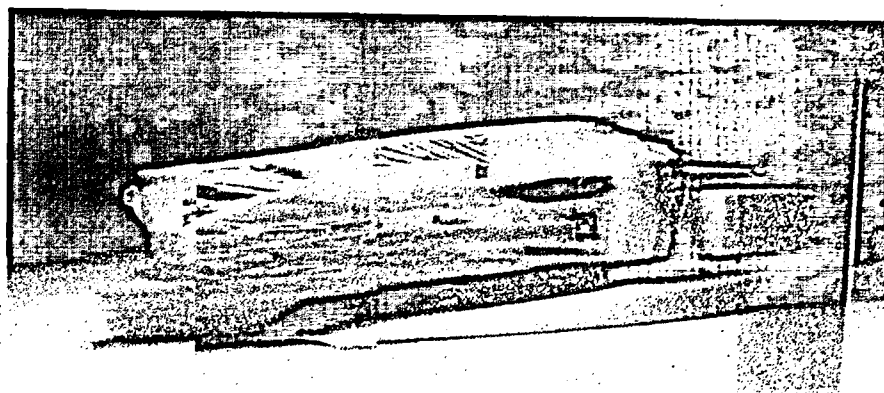
Cette nouvelle maquette d'étude permet d'assembler de manière plus compacte les espaces entre eux. Elle conserve l'idée d'une génératrice commune pour l'ensemble de la silhouette du bâtiment. La stratification verticale des fonctions apparaît ainsi que la volonté de dialogue avec le fleuve.



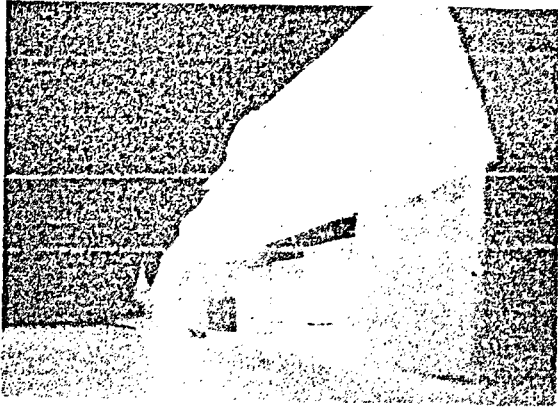
*Vue nord est, sur l'entrée du bâtiment.
Décalage des volumes de l'administration
sur le Rhône.*



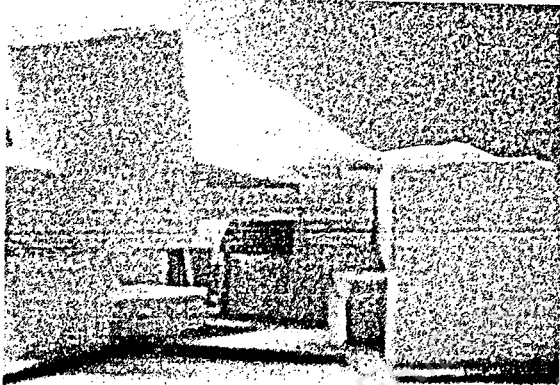
Conserver l'idée d'une génératrice oblique pour l'ensemble du projet, et accentuer la distinction spatiale entre les parties d'expositions de déclinaisons de celles dites de références.



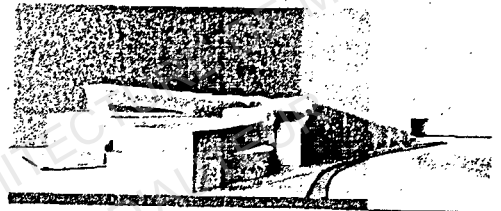
Vue sud est, côté Rhône. Le bâtiment se rapproche de l'eau, avec une série de porte à faux. On distingue le corps du musée à gauche et la tête (administration, accueil) à droite.



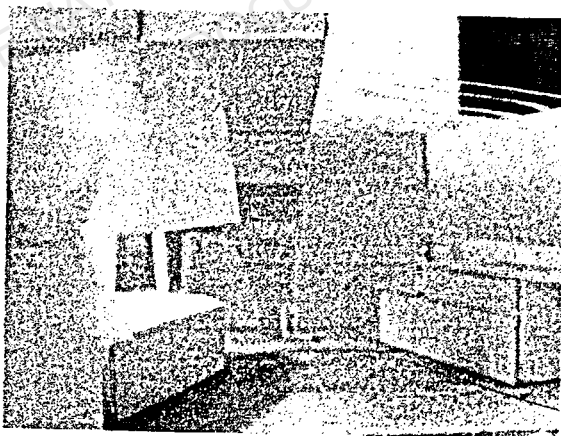
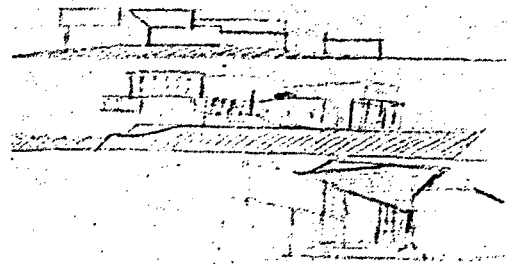
*Façade maritime à l'est.
A l'étage se trouvent les salles de musée.*



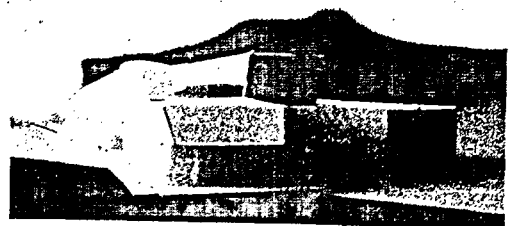
*Vision en maquette : volonté de trouver au niveau de l'entrée
la masse des salles de musée en suspension au dessus du
parvis extérieur.*



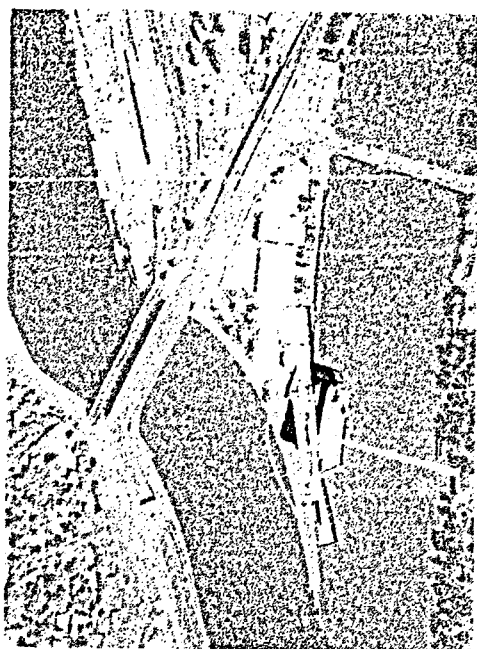
*Vue nord ouest, au premier plan les locaux du
support, articulés avec une entrée directement reliée
au jardin*



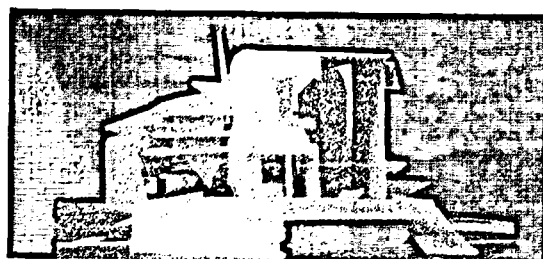
*Un hall important en volume. Comment traiter
les accès au musée ?*



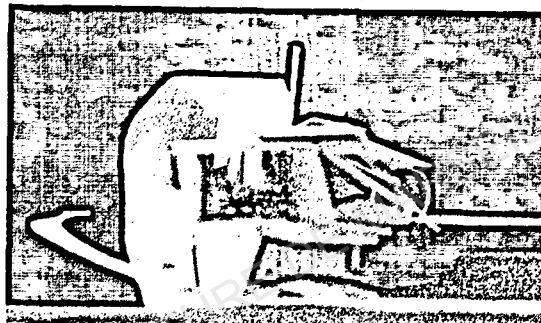
*La tête du musée au nord comprend l'administration
et les accueils, au dessus les salles de musée.*



*Evolution de l'implantation du bâtiment sur le site.
Le bâtiment s'accroche sur la berge est, déborde et
n'occupe plus entièrement la pointe.*



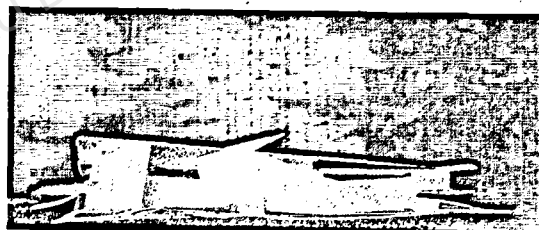
*Façade nord, au premier plan le socle du parvis qui
contient les espaces de logistiques.*



*La façade sud est plus petite plus intime en rapport avec le
site et le parc*



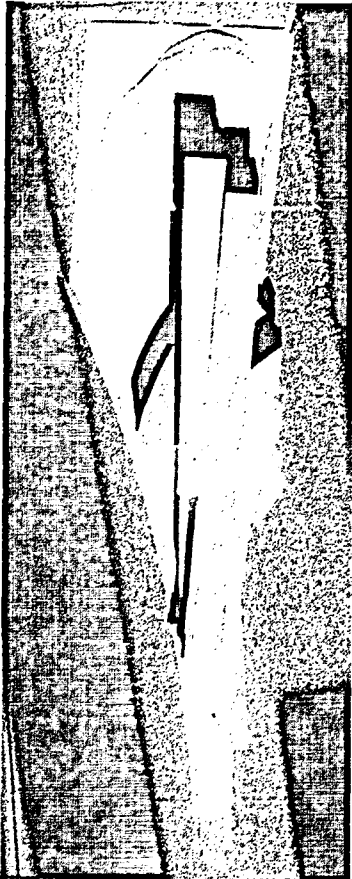
*Plan masse traduisant la
volonté d'une fluidité
globale du bâtiment posé
en bout de « piste »*



*La façade ouest, dévoile les espaces pédagogiques et
d'accompagnements*



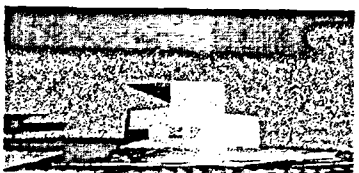
*La façade est, contient l'espace de réception (hall), les
locaux administratifs et au bout la partie restauration.*



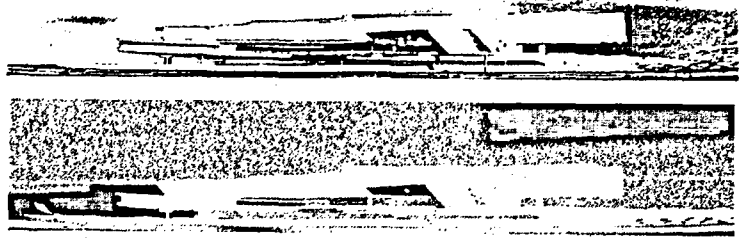
Plan masse articulant le bâtiment aux berges, ainsi que les deux types d'espaces d'expositions



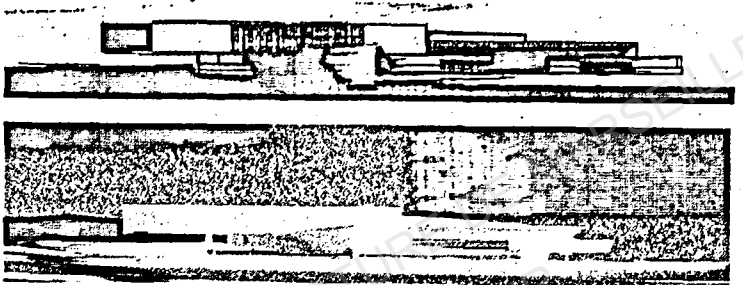
Façade sud, fine et étroite



Façade nord, la masse muséale en suspension sur le parvis



Etude graphique et volumétrique de la façade est, avec les terrasses du hall et les bureaux en saillis

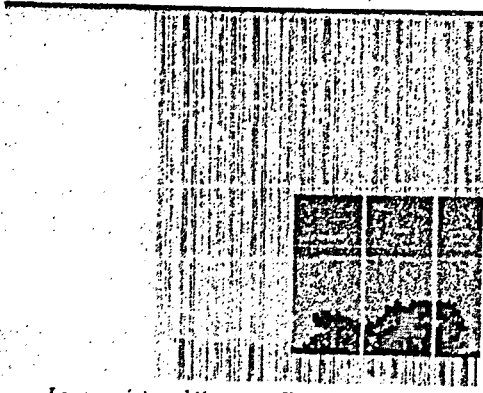


Etude graphique et volumétrique de la façade ouest, signalant le développé de façade correspondant aux expositions de références imbriqué avec le volume des auditoriums et salles d'accompagnement

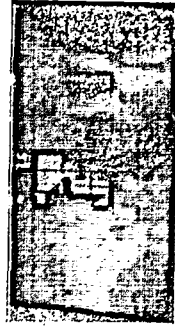
La recherche d'une simplicité formelle autant que fonctionnelle arrive toujours en aval d'un travail de réflexion et d'expérimentation. Le processus lent et complexe de mise en forme du projet filtre au travers du contexte et des informations accumulées durant le processus, permet par la suite une lecture transversale de l'ensemble des éléments composants le projet.

L'idéal pour pouvoir conceptualiser l'espace est d'arriver à avoir une lecture complète globale et articulée de l'ensemble des volontés nourrissant le corps du projet. La production d'espace ne dépend pas des surfaces et des matériaux utilisés mais de la cohérence des scénarii visés et imaginés pour ces espaces.

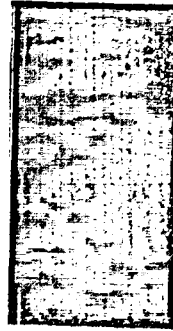
Le travail principal effectué en maquette sert à focaliser les intentions du projet et à cristalliser leurs intérêts. Faire, refaire et défaire leurs combinaisons, débouche alors sur une sorte d'immédiateté de l'acte architectural, et sur une pertinence justifiée à la fois par rapport au site mais également par rapport au bâtiment.



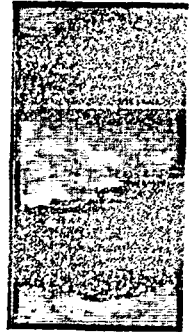
Le verre sérigraphié, permet d'obtenir une large gamme de déclinaison entre opacité, transparence, translucidité, etc. ...



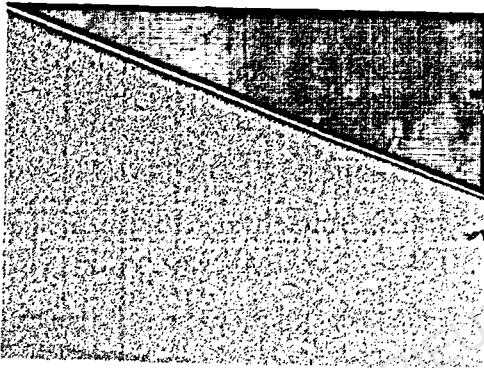
Transparence



Semi transparence



Opacité

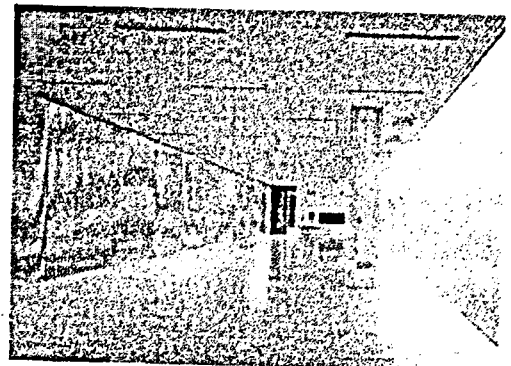


La répétition, le tramage, le travail sur la finition en acrotère et des assemblages

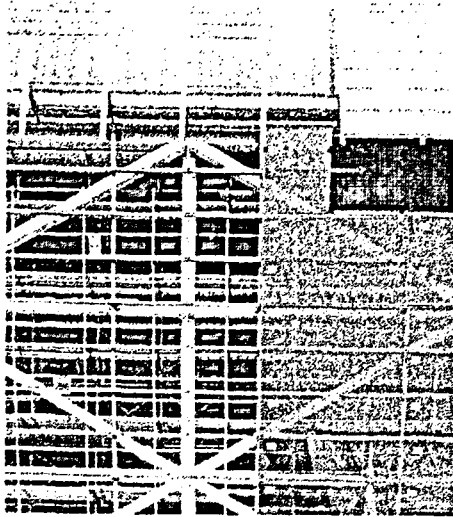
Les deux pages suivantes essaient de traduire des intentions en terme de couleur, de matériaux, de texture, de trame, de surface, de grain, de brillance. L'acier et le verre sont les principaux matériaux.



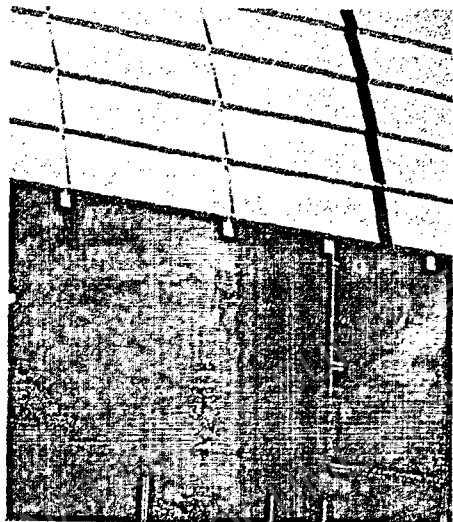
Les modules : répétition, jeu de composition, animation des façades



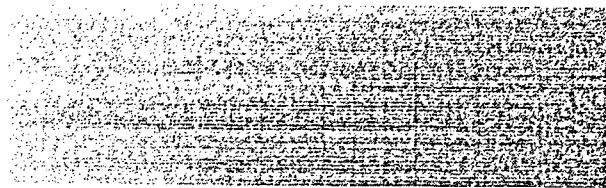
Précision des articulations entre matériaux et surfaces : Paroi de verre en rez de dalle, finition du plancher, intersection mur sol plafond etc. ...



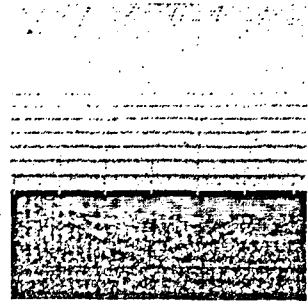
Les structures acier permettent une grande souplesse de composition spatiale



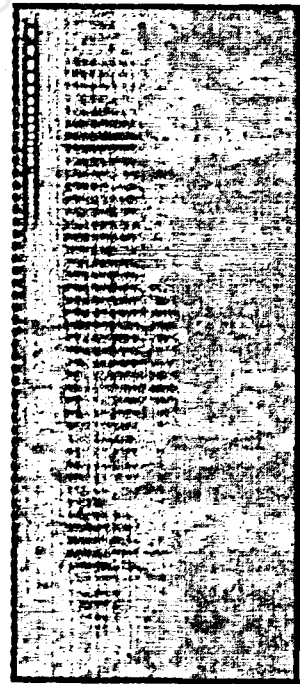
La peau : articulation entre matériau, forme, besoin, construction et production



Les résilles : richesse onirique des espaces voilés ou à deviner



Liberté formelle de la réalisation « en écaille »



Protection des parois et filtre

« ... il en va d'un lieu vis à vis de l'espace comme d'une musique à l'égard du bruit ou d'une architecture au regard d'une simple construction : le premier a été pensé et bâti comme une oeuvre intégrant des valeurs de culture, c'est à dire comme un ouvrage arraché au naturalisme du second ; et cet arrachement a été mené par un artiste soucieux de rendre un espace habitable et pleinement hospitalier. »

JP Le Dantec.

L'architecture consiste à fabriquer des lieux, des espaces dotés de qualités les rendant habitables, c'est à dire propre à ce qui s'y nouent et vivent des relations entre les hommes.

Créer des lieux, ce n'est ni seulement concevoir de beaux espaces intérieurs ou extérieurs, ni seulement dessiner de superbes machines plastiques, mais établir un dialogue entre l'objet et l'espace, l'ombre et la lumière, l'édifice et le contexte...

L'imaginaire est un outil redoutable pour exciter nos sens et transmettre nos envies et nos passions, l'architecture est pour nous, architecte, le meilleur des moyens pour y parvenir, afin de communiquer l'émotion.

Devenir architecte représente pour moi une grande responsabilité mais aussi un grand « pouvoir » sur l'invisible ; Ne sommes nous pas ceux qui discernent à travers l'espace et le vide les solutions possibles d'une matérialisation des besoins ?

- EL CROQUIS
« OMA- Rem Koolhaas » 1996.
- TONKA (Hubert)
« Architecture & Cie »
Les éditions du demi-cercle, 1988.
- MIGAYROU (Frédéric)
«PERRAULT Architecte»
Birkhauser Actan, 1997.
- LE DANTEC (Jean-Pierre)
« Ch. De Portzamparc »
Editions du Regard, 1995.
- NOBEL (Philip)
« Rencontre avec Cecil BALMOND, ingénieur »
L'architecture d'aujourd'hui n° 329, p.44, 2000.
- DESMOULINS (Christine)
« Le renouveau des musées »
Archi-créé n° 291, p. 29, 1999.
- DESMOULINS (Christine)
« Sensibiliser tous les publics à l'Architecture »
Archi-créé n° 291, p. 100, 1999.
- PELENC (Arielle)
« Vision Machine »
Archi-créé n° 291, p. 55, 1999.
- SERON-PIERRE (Catherine)
« Détails scénographie »
DANA (Karine)
« Concours Musée des arts et civilisations Paris »
DANA (Karine)
« Beaubourg : Transformations à tous les niveaux »
DANA (Karine)
« Concours et images numériques »
AMC n° 105, 2000.
- BOUDET (Dominique)
« OMA-Porto/Seattle/Berlin »
AMC n° 109, p. 68, 2000.

- Actualités de la scénographie
« Architecture et scénographie »
Les éditions AS, 1989.
- EL CROQUIS
« Sejima-Nishizawa », 1995/2000
- ARCHILAB
"Orléans 2000", 2000

ECOLE NATIONALE SUPERIEURE D'ARCHITECTURE DE MARSEILLE
DOCUMENT SOUMIS AU DROIT D'AUTEUR

L'aménagement de *Lyon-Confluence* est une vaste opération d'urbanisme en centre ville, cette reconquête urbaine de 150 hectares investit la presqu'île lyonnaise. La SAEM Lyon-Confluence a choisi le lieu d'implantation du «projet symbole» de cette vaste ambition...

Le futur Musée des Confluences, acte fondateur du projet Lyon-Confluence, sera implanté au sud de la presqu'île, au lieu le plus magique, la proue du confluent Rhône-Saône. Le conseil général du Rhône a d'abord entrepris une démarche de réflexion dans un premier temps sur la rénovation du Muséum d'Histoire Naturelle pour s'engager rapidement dans un processus de changement et de création d'un nouvel établissement, véritable institution nationale.

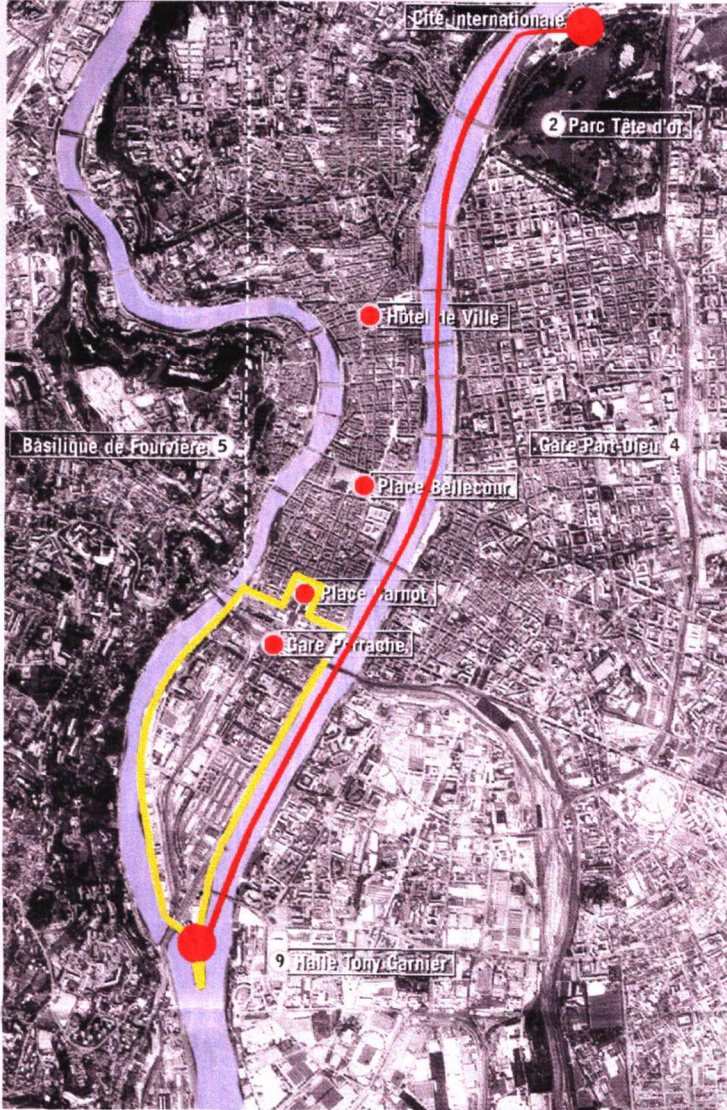
Le Musée des Confluences peut se définir comme un musée de "science et société". La science n'est pas seulement présentée et expliquée, pour son intérêt abstrait ou intrinsèque : elle est interrogée en sa dimension sociale, dans la mesure où elle conditionne le monde des hommes, qui la conditionne à son tour.

Ce musée-synthèse, tout en plaçant le visiteur au centre de ses préoccupations, tient à développer des lectures diversifiées et intégrées, à tenir un discours citoyen favorisant la compréhension et la réflexion et faisant appel à l'éclairage des différentes disciplines et à l'ensemble des moyens d'appréhension du monde. Quelle sera donc la matière étudiée et présentée? De quoi ce musée parlera-t-il? Disons le tout de suite, ce musée couvrira un large éventail de préoccupations puisqu'il parlera de la vie.

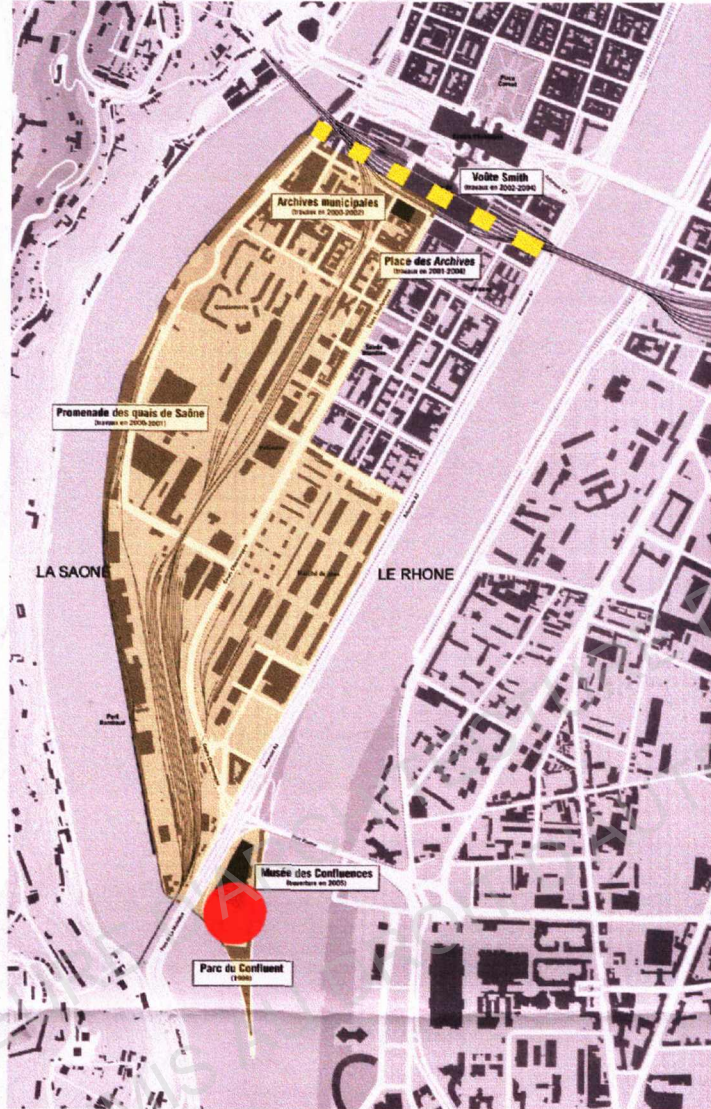
ECOLE NATIONALE SUPERIEURE D'ARCHITECTURE DE MARSAILLE
DOCUMENT SOUMIS AU DROIT D'AUTEUR



L'ENTRÉE SUD DE LA VILLE DE LYON



LA ZONE LYON-CONFLUENCE



LES PROJETS MAJEURS SUR LA PRESQU'ILE



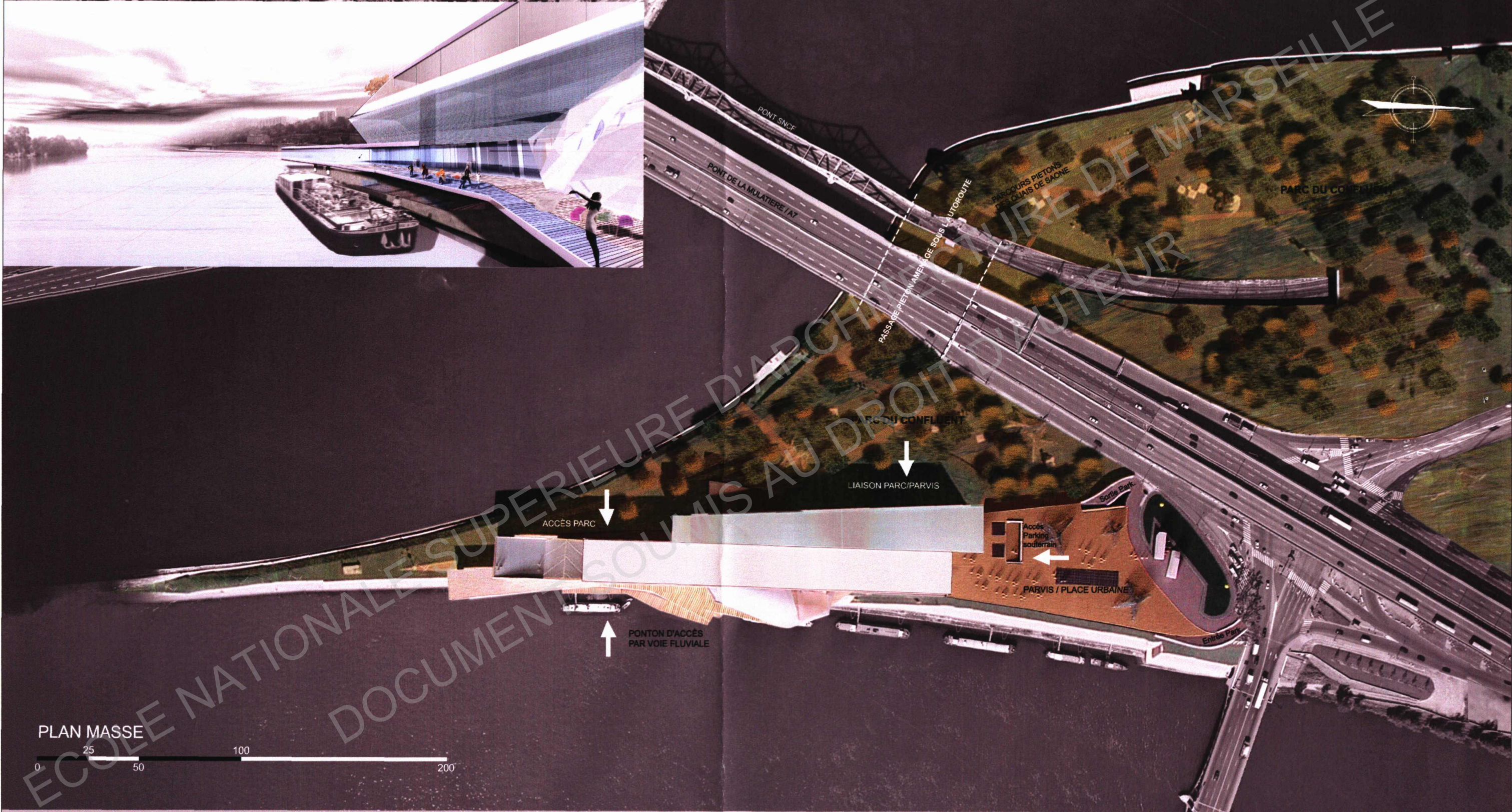
LES QUAIS DE SAONE



L'EXIGUÏTÉ DE LA PARCELLE / LA PRÉSENCE FORTE DE L'EAU

PRISES DE VUES SUR LE SITE





PLAN MASSE



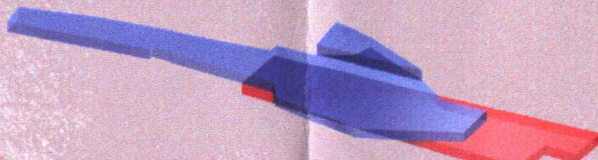
ARTICULATIONS DES VOLUMES PRINCIPAUX



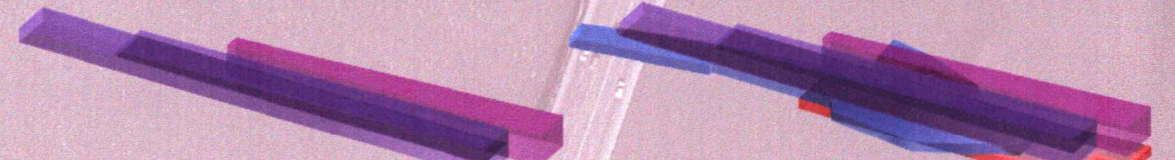
LE SUPPORT (espaces techniques/logistiques)



L'INTERFACE (espaces d'accueils, de restaurations...)

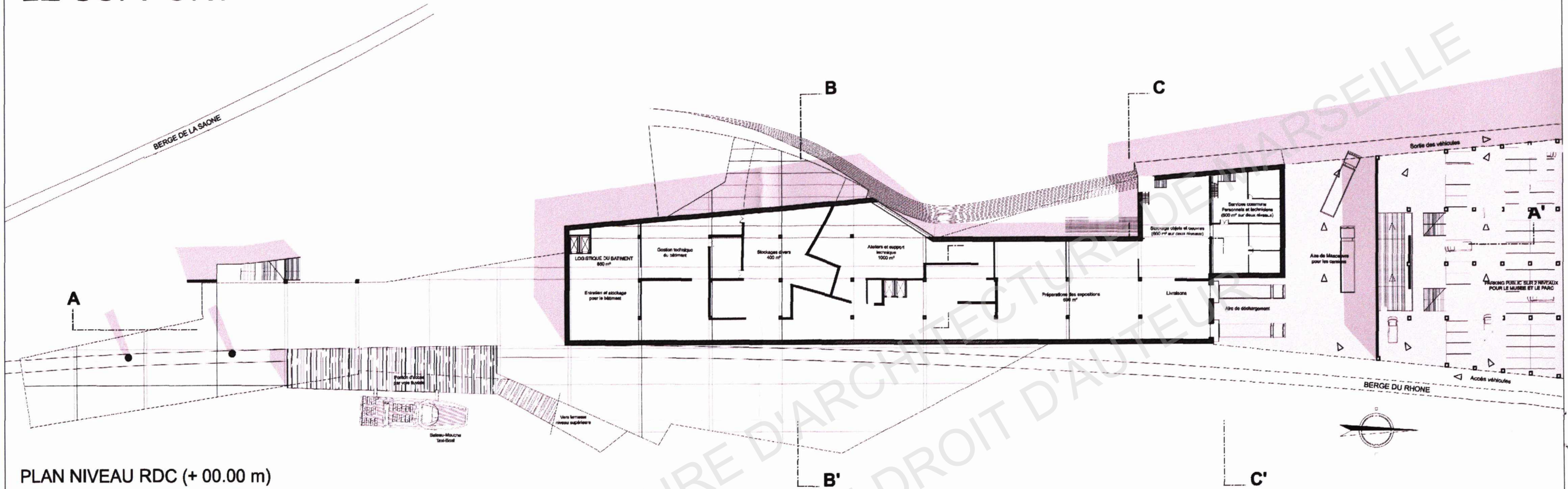


Complexe SUPPORT + INTERFACE



Le CORPS DU MUSÉE (Expositions...)

LE COMPLEXE VOLUMÉTRIQUE COMPLET

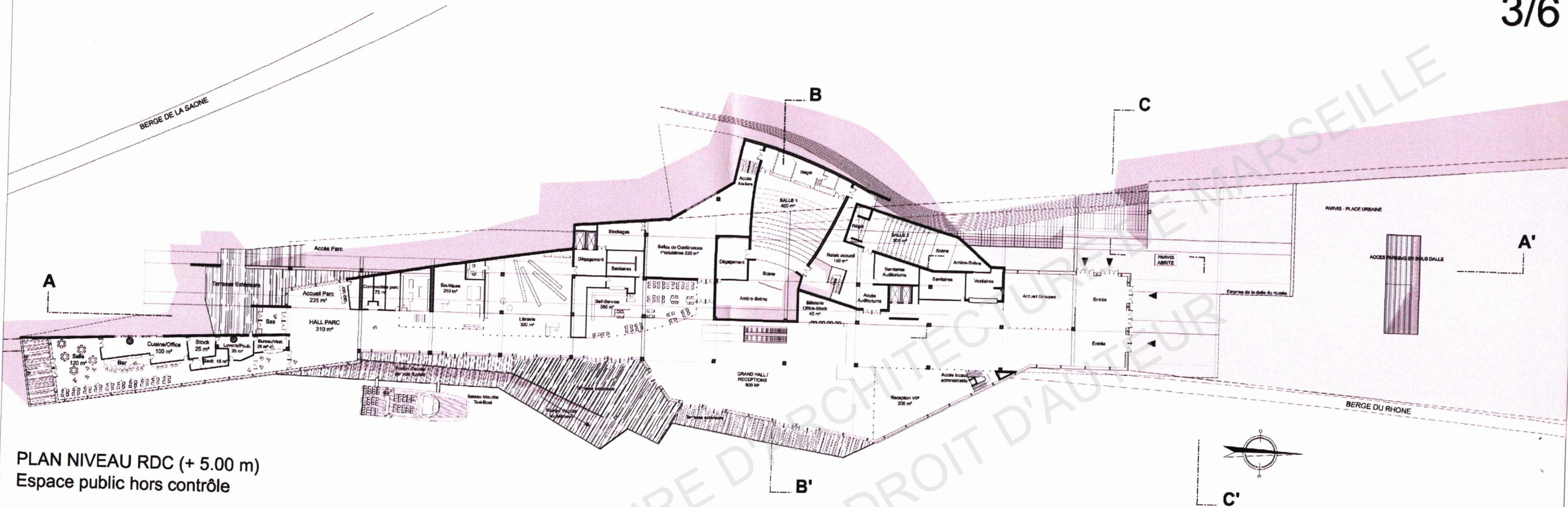


PLAN NIVEAU RDC (+ 00.00 m)
LE SUPPORT (LOGISTIQUE)

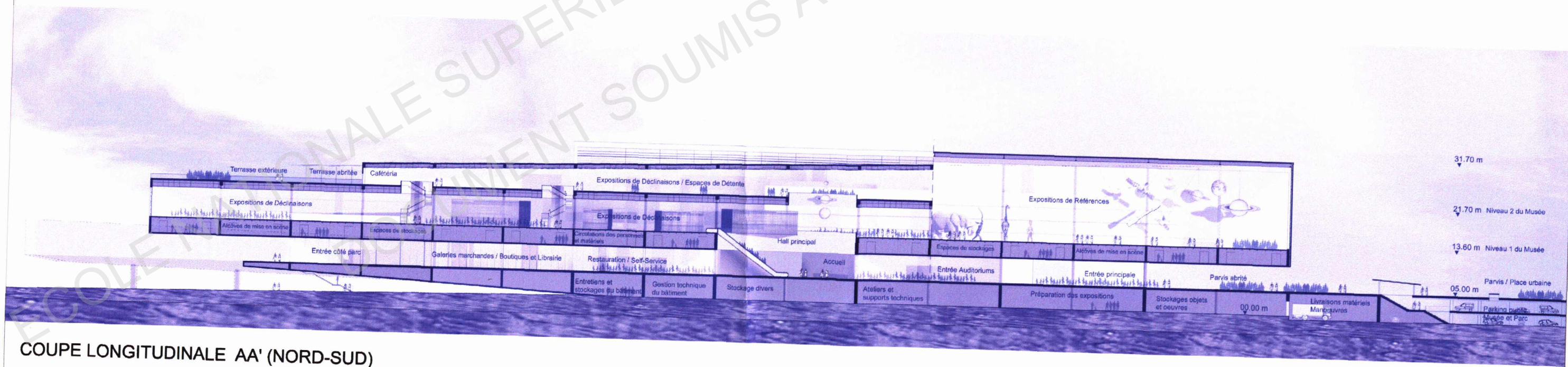


FACADE EST (COTE RHONE)

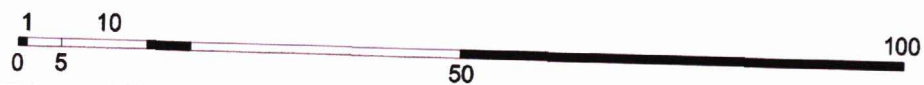


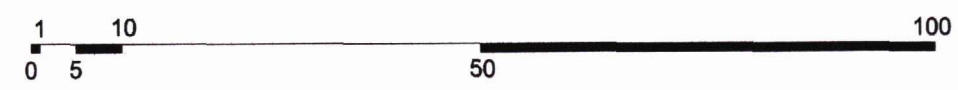
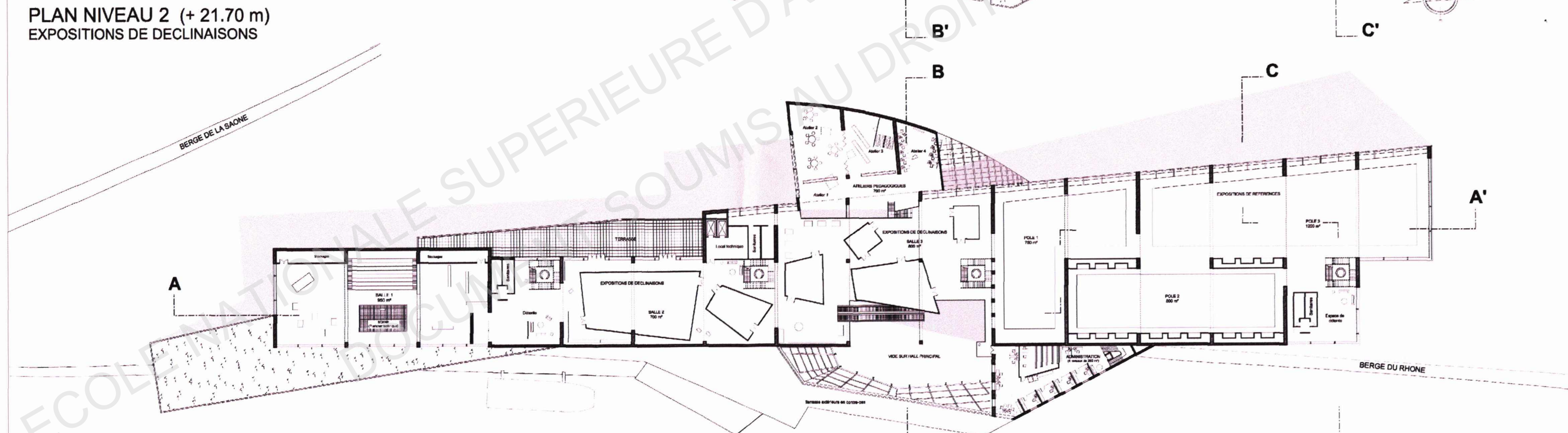
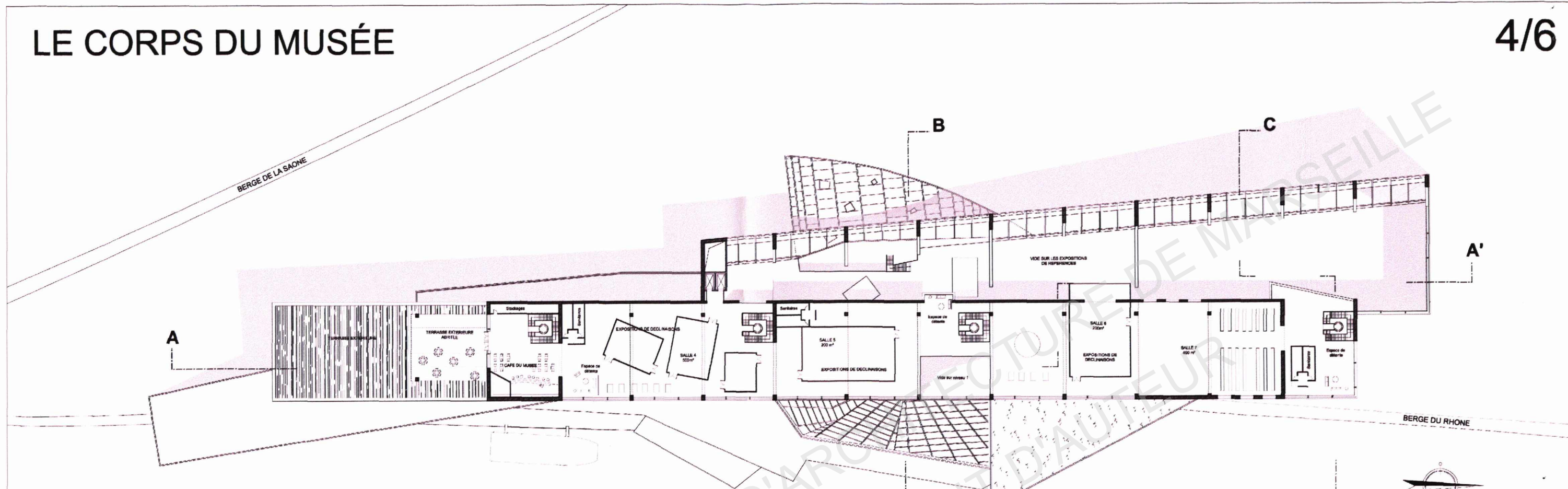


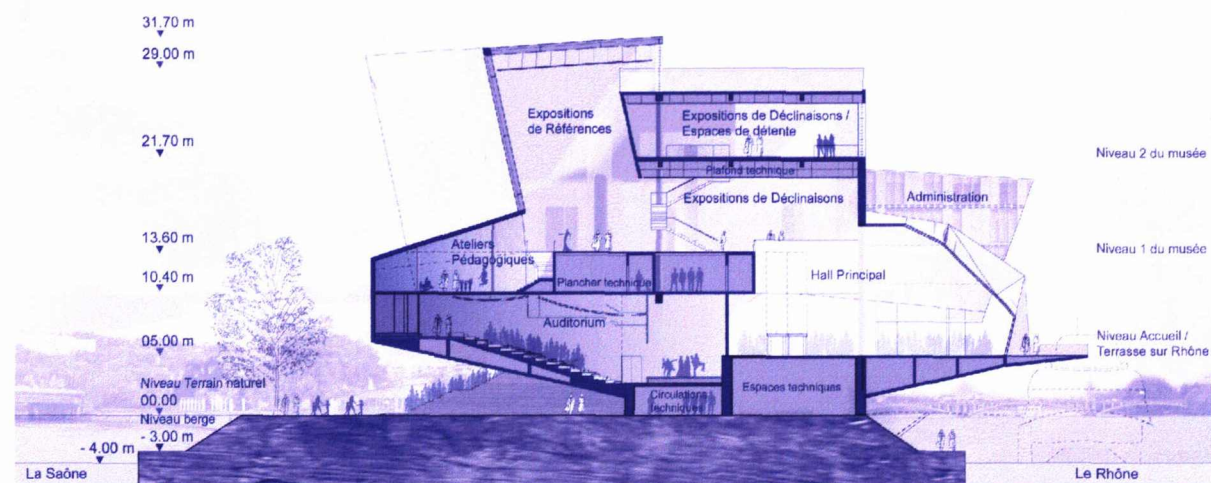
PLAN NIVEAU RDC (+ 5.00 m)
Espace public hors contrôle



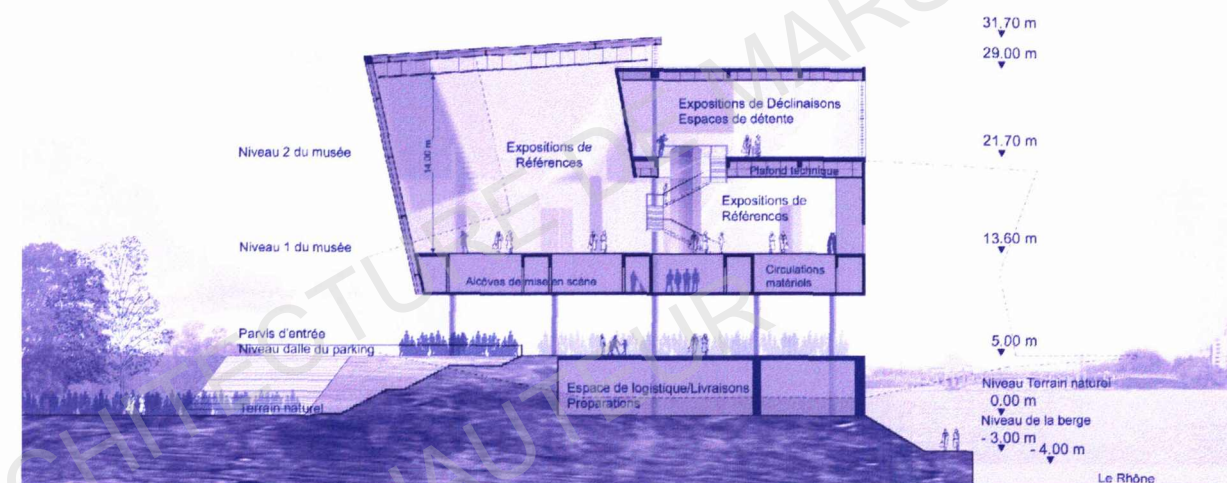
COUPE LONGITUDINALE AA' (NORD-SUD)



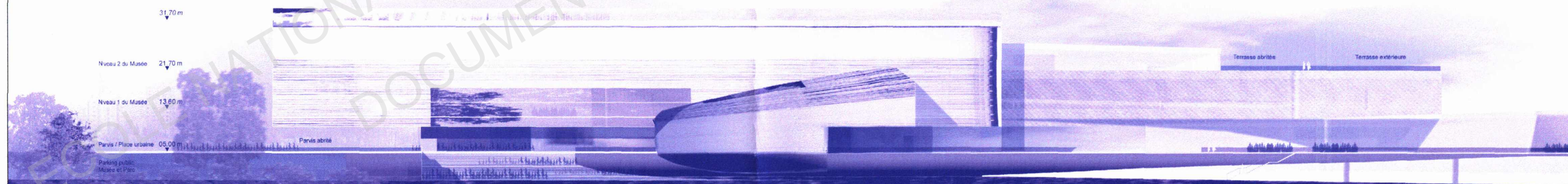




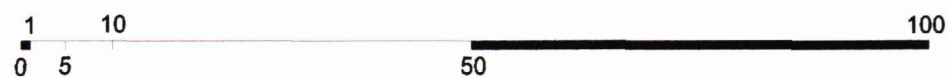
COUPE TRANSVERSALE BB'

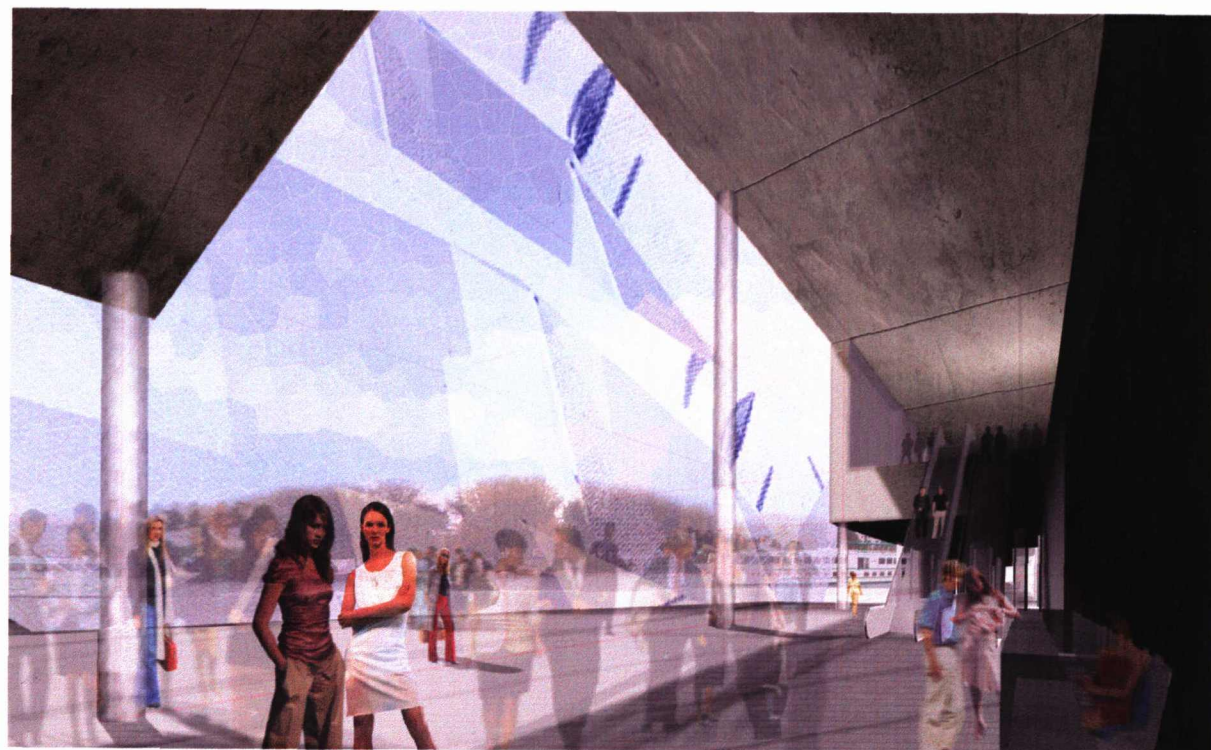


COUPE TRANSVERSALE CC'



FACADE OUEST (COTE SAONE)

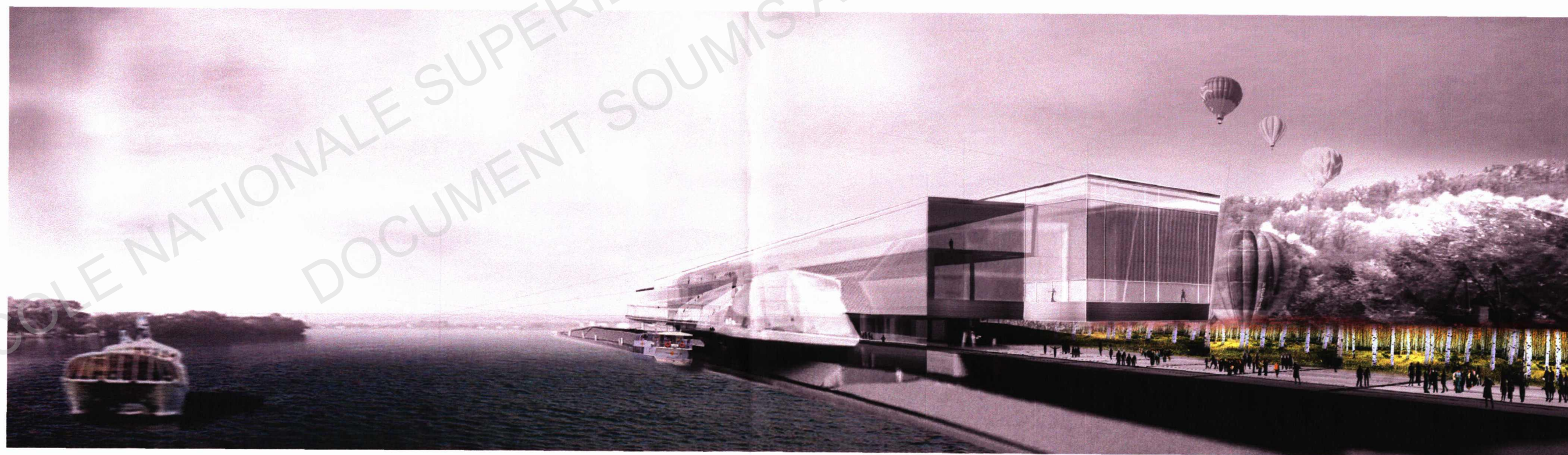




PERSPECTIVE SUR LE GRAND HALL D'ACCUEIL



COUPE PERSPECTIVE SUR L'ESPACE D'EXPOSITION DE REFERENCE



PERSPECTIVE NORD-EST SUR LE RHONE